

VOLUME X — No 15
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
Mercredi, 9 février, 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

"Tes père et mère honoreras...."

1938	FEVRIER					1938
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

LA SEMAINE

L'univers catholique est en liesse cette semaine. Seizième anniversaire de l'élection et du couronnement du Très St-Père; neuvième de sa reconnaissance comme Roi de la Cité du Vatican. Vive le Pape!

★★★

L'attention des parents est attirée sur l'importance première que prend l'éducation dans la vie. Et c'est au foyer que commence ce travail; l'Etat ne fait que le continuer au nom des parents et selon leur volonté.

★★★

Les commissaires ont reçu leur mot d'ordre de Mgr Carroll à Calgary. "Un des meilleurs moyens de lutter contre les ennemis de l'Eglise est l'éducation catholique. Et c'est vous, commissaires, qui préparez l'Eglise de demain."

★★★

Les C.C.F. protestent contre la "loi du cadenas" de la Province de Québec. Voilà qu'ils font cause commune avec les communistes! Quelle sera la conduite du Fédéral? La Session parlera . . .

★★★

"Liberté égale accordée à l'enfant comme à l'adulte, à l'homme sain comme au détraqué, à l'homme digne comme au bagnard, à l'homme qui défend l'Etat comme à celui qui le trahit, évidemment non, vous ne pouvez pas parler ainsi. Le card. Villeneuve a fait la distinction entre Liberté et libertaire.

M. DOUGLAS ECRIT A M. DUPLESSIS

Un encouragement

LONDDRES.— Le major C.-H. Douglas, expert du Crédit Social, a écrit au premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis. Dans sa lettre, il met en garde le premier ministre contre certaines législations moussées dans le but de porter atteinte à l'autonomie des provinces.

Le message du major Douglas contenait aussi les passages suivant:

"Un effort évident se fait présentement en vue de diminuer le pouvoir des provinces pour ne leur laisser qu'une politique financière oppressive. Cette manière d'agir des agents du gouvernement fédéral est probablement très critique dans l'histoire de l'organisation politique d'un pays.

Cet effort de restriction de pouvoir vient d'être entrepris après que le peuple de l'Alberta a manifesté son mécontentement contre une dictature économique. Je suis fortement de l'opinion que ce mouvement, dût-il ne remporter qu'un bien petit succès, aura un retentissement dans chaque province qui sera punie à divers degrés au bénéfice des prêteurs d'argent".

Il a vu

La puissance de l'éducation

C'est dans le domaine de l'éducation que notre plus grande force réside. Je dirais même que c'est là notre **seule** source de survivance catholique et française.

Et je me demande parfois si tous les parents accomplissent la part des obligations qui leur incombent dans ce domaine de l'éducation. On s'informera peut-être s'ils en ont....; s'ils peuvent en avoir? Je répondrai par **un oui** catégorique. Oui, nous parents, nous avons des droits et des devoirs indéniables en éducation. Le premier découle des lois de la nature elle-même; le deuxième nous est transmis par mandat divin.

Ce droit naturel est clair; et je ne comprends pas qu'on puisse en douter puisque nos enfants sont une part de nous-mêmes. Ne sont-ils pas la chair de notre chair et le sang de notre sang?

Le droit divin n'est pas moins évident si nous reconnaissons la hiérarchie par laquelle se transmet l'autorité. Dieu est le créateur de toutes choses. Il nous faut reconnaître son autorité. Et ce sont les parents qui représentent cette autorité auprès des enfants qu'Il leur confie. La famille reçoit donc **immédiatement** du Créateur le droit et la mission de donner l'éducation à l'enfant. C'est un droit inaliénable. C'est un droit antérieur à tout autre droit de l'Etat ou de n'importe quelle autorité civile. D'où il s'ensuit qu'aucune puissance terrestre ne peut nous en délivrer ou nous en empêcher l'exercice.

C'est un très grave devoir pour les parents de veiller à l'éducation religieuse, morale, physique et civique de leurs enfants.

* * *

La plupart du temps, les parents ne peuvent faire cette oeuvre eux-mêmes. Question de bagage personnel insuffisant; question de temps surtout. Alors **ils délèguent** l'Etat, l'autorité civile pour faire leur oeuvre.

A partir de ce moment, l'Etat **en collaboration** avec les parents s'efforcera de faire respecter leur autorité et travaillera à mouler l'intelligence de la jeunesse qui lui est confiée dans l'esprit même de leur père et mère; dans leur mentalité, leur tradition, leur foi. L'Etat n'est pas libre de transmettre l'éducation qui lui plait au détriment des droits de la famille. Il est mandataire, collaborateur et ce n'est qu'en cas de trahison pourrait-on dire qu'il devrait user de son Autorité propre, respectant encore l'Autorité de l'Eglise qui est supérieure à la sienne.

* * *

Le milieu dans lequel nous vivons et les circonstances qui nous entourent nous obligent, nous Canadiens français, à une vigilance particulière. Nous devons nous efforcer de faire l'éducation de nos enfants, dans notre langue. L'Ordonnance scolaire y pourvoit. Et tant que nous n'aurons pas pris tout ce que la loi nous accorde, je ne vois pas que nous ayons le droit d'accuser l'étranger pour la faiblesse de nos résultats en ce domaine.

La connaissance de plusieurs langues n'est certes pas l'expression d'ignorance; nous devons tendre à ouvrir l'intelligence de nos enfants aux plus amples connaissances, mais il ne faut pas oublier que le premier point à obtenir est une base solide dans l'éducation de notre jeunesse, base qui nous rassurera qu'en autant que nous la saurons assise sur les principes religieux et nationaux qui ont faits nos pères.

* * *

L'école est un point vital pour nous. Elle est vie même. C'est par elle que nous survivrons; c'est elle qui donne aujourd'hui le niveau de la société canadienne-française de demain. Il faut que chacun se fasse apôtre de cette oeuvre. Et remarquons-le bien: **le foyer est la première école.** C'est là que doit commencer la première éducation de l'enfant, c'est là que la formation de l'école doit trouver son meilleur appui. Les premières impressions ne s'effacent pas et l'appréciation que les parents font du maître est la norme de conduite de l'enfant en classe. Nous avons accepté le secours de l'Etat pour nous aider à l'éducation de nos enfants, mais nous n'avons pas pour autant été libérés du devoir d'éducation qui nous incombe au foyer. Il est grandement temps que chacun s'applique à l'observance de ce devoir familial.

* * *

Nous serons de bons citoyens en autant que nous serons nous-mêmes, c'est-à-dire, en autant que nous transmettrons à la génération qui pousse l'éducation qu'à reçue ses pères. Je suis convaincu, notre Histoire en fait foi, que la langue française est encore notre meilleure garantie de fidélité à la foi.

Si nous nous souvenons qu'au delà de 75% des étudiants de toutes nationalités apprennent actuellement la langue française dans les lycées canadiens, nous comprendrons l'importance qu'il y a à nous conserver tels qu'on nous présente aux yeux de l'étranger qui s'applique à l'étude de notre civilisation.

* * *

L'école se pose chez nous comme un problème vital. Au nom de la survivance catholique et française que chacun s'en fasse apôtre!

J.-O. PILON
Prés. de l'Ass. des Comm. cath. de l'Alberta

De Valera à l'ouverture du Parlement



M. Eamon de Valera s'est plongé dans une fervente prière durant la messe à la cathédrale catholique de Londres. Président de l'Irlande, Dr Valera, qui continue de se dévouer pour l'organisation de son pays, va chercher lumière et force auprès de son Dieu.

Les prix sont doublés

Sur les peaux de loups

Dû au grand nombre de loups des bois, errant dans les régions du nord de la province et surtout dans le district de Spirit River où ils ont ravagé les bestiaux, les primes sur les peaux de loups seront augmentées de $5.00 à $10.00 à partir du 1er avril prochain, nous annonce M. W.-H. Wallace, commissaire provincial des pêcheries et du gibier.

Il disait aussi que les primes sur les peaux de louveteaux nés avant le 1er juin de l'année dans laquelle ils sont pris, seraient augmentés de $2. à $5.

Des centaines de dollars sont payés durant l'année fiscale, comme primes sur les peaux de loups, ce qui indique la menace grandissante des loups et par conséquent occasionne la hausse des primes.

COMMENT CONSTRUIRE

Doctrine positive

Il ne suffit pas de se dire anti-communiste; il faut se faire une doctrine sociale positive. La presse catholique doit donner plus de place qu'elle n'a fait jusqu'ici aux préoccupations sociales, aux intérêts populaires et à la reconstruction du pays sur un plan corporatif.

Les Papes ont donné à la fois l'exemple et les principes. Mais où sont les hommes publics qui étudient les Encycliques? Où sont les hommes politiques qui pourraient dire comme l'ancien premier ministre de Belgique, M. Van Zeeland: "Je vais chercher tous les jours la lumière dans **Quadragesimo anno?**"

Il ne faut cesser de le redire, nous catholiques, nous dénonçons avec le Pape les excès de l'hypercapitalisme; les dictatures économiques sans entrailles qui gouvernent à leur gré les marchés du monde; la richesse anonyme et vagabonde qui pèse sur les Etats eux-mêmes et entrave le libre jeu de la puissance publique. Nous condamnons tout cela, mais le pauvre homme que la propagande socialiste communiste a déjà trompé n'en sait rien, et croit tout le contraire.

Sait-il du moins que nous désirons comme lui le relèvement du pauvre, et que l'encyclique **Quadragesimo** en indique les moyens? Sait-il que nous souhaitons aussi bien que lui une répartition plus équitable de la richesse, l'accession des salariés à la propriété, le salaire familial et une organisation professionnelle généralisée?

A-t-il soupçon que nous admettons parfaitement, contre le libéralisme meurtrier, l'intervention de l'Etat dans le domaine économique et même la nationalisation de certains services dans les limites du bien commun?

Cet égoïsme, cette cupidité sans frein, cette passion d'avoir et de jouir qui ont broyé tant de multitudes sous leur pressoir, sait-il que nous les détestons comme lui et beaucoup plus que lui, au nom de la morale éternelle et des principes mêmes de la religion catholique?

Billet

La pauvre école

Une note catholique vient de sonner dans l'histoire de nos écoles albertaines.

"....Sâchez-le bien, — dit Mgr Carroll, à la Convention des Commissaires d'école à Calgary, — sâchez-le-bien, l'éducation catholique ne se limite pas à une demi-heure de catéchisme par jour. Le simple enseignement du catéchisme ne fera pas des catholiques". *Il faut.... "pénétrer d'esprit religieux tout l'enseignement qui se donne à l'école".*

* * *

Quel réconfort que d'entendre une voix autorisée de l'Eglise se prononcer sur la grande pitié de nos écoles!

Les Evêques ont charge d'âmes. Successeurs des Apôtres, ils ont la mission de conduire les fidèles au port du salut.

Ils ont le devoir de prêcher l'Evangile, de faire connaître la loi de l'Eglise, de prévenir les fidèles contre les dangers qui menacent leur foi et leurs moeurs.

Or, entre bien des dangers qui menacent ici nos catholiques, l'école n'est pas le moindre. Les pertes lamentables subies dans l'Eglise de l'Ouest en disent assez long.

L'enseignement neutre ne peut former des chrétiens. Et notre pauvre "demi-heure de catéchisme" à la fin de la classe n'est pas assez pour sauver nos enfants.

C'est Mgr Carroll qui le dit.

ROGER

RESTAURATION PAR LA CHARITE

Le principe générateur de la société chrétienne a été l'amour du Coeur divin pour nous. Il faut aussi que ce même amour en soit le principe restaurateur: le salut désiré doit être principalement le fruit d'une grande effusion de charité.

LEON XIII

"Cela ne suffit pas..."

L'encyclique de S. S. Pie XI sur l'éducation est mise à l'honneur par S. Exc. Mgr Carroll et le président de la section catholique

"ECLATANT SUCCES A CALGARY"

Je vous le répète, une demi-heure de catéchisme par jour ne suffira pas pour faire de vos enfants de bons catholiques. (Mgr Carroll)

Deuxième séance

Après souper, le 1er février, les commissaires d'écoles de langue française s'assemblent pour une deuxième séance.

Le R. P. J. Fortier, S.J., est réélu secrétaire.

M. Gariépy constate avec plaisir que, d'après le rapport du secrétaire, l'an dernier, la contribution des commissions scolaires aux dépenses du secrétariat a été double de celle de l'année précédente. "Mais, dit-il, il reste vrai que plus de la moitié des contributions est venue des prêtres et des religieuses. Les commissaires pourraient faire davantage. Je suis d'avis que chaque commission scolaire composée totalement de Canadiens français offre une contribution de trois piastres et que, dans les autres commissions scolaires, chaque commissaire canadien-français offre une contribution personnelle d'une piastre."

"C'est très raisonnable, dit M. Pilon. Mais que les commissions scolaires contribuent ou non, nous allons vous aider. L'Association des Commissaires d'écoles de langue française est une association non de piastres, mais de dévouement et de sacrifices. Ce que nous voulons surtout c'est votre concours pour nous appuyer dans nos démarches auprès du Gouvernement ou ailleurs, pour que nous puissions dire: "Si l'on blesse **un** Canadien français, on les blesse **tous.**"

M. Binette propose la suggestion de M. Gariépy et M. Tardif seconde. Adopté.

Pour renseigner les commissaires, on leur distribue une copie imprimée des clauses qui sauvegardent nos droits catholiques et français dans la loi des Grandes Unités Scolaires.

On examine ensuite les moyens de se procurer des instituteurs bilingues en nombre suffisant. Cette année, nous sommes mieux partagés que l'an dernier, — et le Gouvernement nous a aidés, — mais il nous en manque encore. "L'attitude du Ministère de l'Education, dit M. Pilon, me semble être celle-ci: ils considèrent que ce problème est **leur** problème, que c'est **eux** qui doivent nous aider, mais qu'ils comptent sur nous. Un haut fonctionnaire m'a dit: "Quand vous manquerez d'instituteurs bilingues, nous trouverons les moyens de vous en trouver."

On étudie ensuite la meilleure manière d'utiliser l'horaire de catéchisme et de français.

On décide d'encourager un meilleur enseignement de l'histoire du Canada.

On recommande à toutes les commissions scolaires d'aider de toutes leurs forces le festival français de Morinville et de Saint-Paul, surtout en transportant les enfants et en offrant des prix. L'an dernier, l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta a offert la coupe Brébeuf au festival français de Morinville. "Continuons ce travail, dit M. Pilon. En encourageant le festival français, c'est de la fierté française qu'on met dans les écoles."

Vient ensuite la question des bibliothèques scolaires françaises. On a installé une bibliothèque circulaire à l'école Thibault de Morinville. Elle **va circuler.** On souhaite que les commissaires cherchent à constituer des bibliothèques permanentes dans leurs écoles par des soirées et autres moyens. On recommande d'acheter surtout des livres très illustrés, comme les Contes de Perrault et les **Romans Cinématiques** de la Bonne Presse, afin de faire **aimer** le français aux enfants.

On a distribué dans les écoles, cette année, beaucoup d'images représentant les héros de notre histoire. On propose d'intensifier ce mouvement, surtout en installant sur les murs de nos écoles les tableaux de Massicotte intitulés "Nos Traditions", d'autant plus que ces tableaux aideront beaucoup à faire des "entreprises" sur nos traditions nationales. On suggère de même la diffusion des chants canadiens-français dans nos écoles.

On discute encore la question des bourses d'école normale. M. St-Germain propose que l'Association des Commissaires constitue un fonds roulant comme au Manitoba: on prêterait de l'argent aux normaliennes, qui rembourseraient ce prêt quand elles enseigneraient. "Si l'Association des Commissaires est prête à fonder une pareille oeuvre, je suis prêt, comme membre de l'Exécutif, à lancer cette initiative."

M. Gariépy propose un vote de remerciement à l'Exécutif de l'an dernier. Adopté.

On se sépare pour se retrouver à Calgary, demain soir.

Assemblée de la Section Catholique

A 6 h. 45 p.m., mercredi soir, le 2 février, avait lieu, à l'hôtel Palliser de Calgary, le banquet de la Section Catholique de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta. M. Fred Kennedy, commissaire, présidait. Parmi les hôtes d'honneur on comptait S. Exc. Mgr Carroll, évêque de Calgary, M. Fred McNally, Sous-Ministre de l'Education, le Dr Staples, président de l'Association des Commissaires, Mme Rogers, secrétaire de l'Association, M. M. O'Brien, secrétaire du Département de l'Education.

Il y avait plusieurs commissaires d'écoles catholiques, dont la majorité étaient canadiens-français. Quelques commissaires de langue française qui n'étaient pas venus à nos assemblées d'Edmonton se joignirent à nous à Calgary: MM. A. Saligo, de Villeneuve, Edm. Lanctôt, de Grande-Prairie, Wilfrid Fortier, de Cowley, Georges Diamond, de Lundbreck, Henri Wiart, d'Alliance, Jos. Tétreau, de Végreville, Henri Nadeau, de Lavoy.

MM. Kennedy, Staples et McNally et Mme Rogers prirent la parole. A noter ces paroles du Sous-Ministre de l'Education: "Le travail des commissaires catholiques qui dirigent soit les écoles séparées, soit les écoles publiques, est excellent. J'admire l'attitude de votre Eglise dans son zèle pour l'éducation des enfants. Veuillez nous garder votre esprit de bonne volonté et de coopération."

Les invités se retirent et les commissaires catholiques tiennent leur assemblée annuelle. Le président invite S. Exc. Mgr Carroll à nous donner ses directives au sujet de l'éducation catholique.

Discours de Mgr Carroll

"Je suis heureux, dit Son Excellence, de parler aux représentants de nos écoles catholiques. Votre présence ici prouve l'intérêt que vous portez à l'éducation catholique. C'est mon devoir d'évêque de vous encourager.

"Nous assistons de nos jours à une véritable guerre d'idées, guerre plus terrible que celle d'il y a vingt ans. Différentes théories économiques et sociales luttent pour la victoire. Mais le résultat final qui est en jeu dépasse beaucoup les apparences superficielles. Derrière toutes ces théories, ces batailles d'idées, ces révolutions, c'est la lutte entre les droits de Dieu et les prétentions de l'homme. Dans

(Suite à la page 2)

LE PARLEMENT LES RECEVRA

Les ministres et députés discuteront des intérêts de la province. La Session s'ouvrira jeudi le 10. Quarante bills sont déjà rédigés pour être présentés à cette session.

LES CANADIENS FRANCAIS ET LA DEMOCRATIE

CONFERENCE DU COLONEL BOVEY

M. le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill, a prononcé devant les anciens de l'Université de Toronto une causerie sur l'attitude de l'élément français en politique canadienne. Il a posé en principe général que l'idéal démocratique n'est pas une tradition purement britannique, mais un idéal commun à toutes les races du nord de l'Europe, un héritage précieux que Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française doivent précieusement sauvegarder. Il a ajouté que le devoir de la tolérance à l'endroit des autres découle du droit à l'indépendance personnelle et il s'est efforcé de faire comprendre à ses auditeurs de langue anglaise le point de vue du Canadien français.

Nous nous insurgeons trop souvent, dit M. Bovey, contre ce qui nous paraît comme une politique d'isolement. L'isolement veut dire que l'on se trouve sur une île. Le Canada français est de fait une île française dans une mer anglaise. Il est bien naturel et bien légitime que le premier souci du Canadien français soit le Canada. Lorsque cependant un C.-français exprime cette opinion, nous sommes portés, plusieurs d'entre nous, à nous montrer très impérialistes. Si nous n'entendions pas parler de cette doctrine de l'isolement, nous admettrions fort probablement que notre premier souci, c'est le Canada ou tout au moins le peuple canadien.

M. Bovey a donné le démenti aux dépêches qui veulent que la province de Québec soit devenue fasciste. Il n'y a pas plus de fascistes chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais, dit-il, et il y en a beaucoup moins qu'en Angleterre.

M. Bovey ne croit pas que le mouvement en faveur d'une république laurentienne soit très sérieux et il fait remarquer que la plus vigoureuse attaque contre ce mouvement est venue de l'archevêché de Saint-Boniface, S. E. Mgr Yelle, et que ce mouvement, après tout, ne diffère en rien de celui qui a soulevé l'Ulster contre le parlement impérial il y a vingt-quatre ans, ou encore du mouvement de **home rule** en Ecosse ou au pays de Galles.

M. Bovey est convaincu que les Canadiens français sont décidés à recourir à leur majorité politique pour améliorer leur situation économique, que tous les partis québécois sont d'acord là-dessus s'ils ne s'entendent pas sur les moyens à prendre. Les Canadiens français n'ont peut-être pas d'autre moyen d'améliorer leur situation économique et d'ailleurs c'est ce que le peuple anglais a fait depuis un demi-siècle: c'est une pratique éminemment démocratique. M. Bovey n'observe chez les Canadiens français aucun indice d'animosité contre leurs compatriotes de langue anglaise.

L'EXPERIENCE d'UN ALBERTAIN

La peine de mort en URSS

Un des premiers apôtres du Marxisme en ce pays, que je fréquentais en Alberta il y a une trentaine d'années, tombait dans le ravissement lorsqu'il parlait de la douceur du communisme; il devenait surtout lyrique lorsqu'il parlait de l'abolition de la peine de mort. Dans la Cité nouvelle du Marxisme, tout devrait être si beau et si bon qu'il ne pourrait plus y avoir de malfaiteurs. Les malheureux égarés qui failliraient à l'honneur seraient corrigés par la douceur et la persuasion. On n'aurait plus besoin ni de prisons ni de sanctions, parce qu'il n'y aurait plus de malfaiteurs. . .

Ce doux illuminé était un ouvrier honnête et sincère que le spectacle des injustices sociales mettait hors de lui-même. Il devait être cruellement désillusionné; il fut du nombre des premiers disciples d'élite qui méritèrent d'être invités à aller visiter le paradis soviétique; il fut stupéfié par la condition de l'ouvrier en Russie qu'il aimait sincèrement et il donna libre cours à son indignation et à sa déception. Il commit encore l'erreur de croire que son titre de militant de la première heure l'autorisait à parler librement. Il commit de plus l'imprudence de dire qu'il viendrait au Canada dénoncer la tyrannie à laquelle est soumis l'ouvrier en Russie. Il signait là son arrêt de mort. La GUEPEOU le cueillit discrètement un bon soir et il disparut à jamais.

Il y a de cela sept ou huit ans mais le fait n'a été rapporté que dernièrement par un de ses compagnons rentré au pays, bien sevré des mirages et des mensonges de l'idéologie communiste.

(Le Progrès du Bas St-Laurent)

Revue de presse

LES JOURNAUX DISENT...

Liberté et libertés

Son Eminence le cardinal Villeneuve etait l'invité d'honneur au Cercle Universitaire de Montréal, le dernier samedi de janvier. Devant l'élite presente et future de notre société, il a dit, à la lumière de la philosophie et de la théologie, la vraie notion de la liberté humaine.

Voici en quels termes S. Exc. Mgr Gauthier présentait son Eminence:

"Mais moi, comment oserais - je présenter Son Eminence que tout notre monde universitaire connaît et vénère? Nous n'avons pas oublié la conférence qu'Elle nous a donnée l'année dernière et qui a jeté sur notre Cercle un tel éclat. Son Eminence nous revient cette année avec la même condescendance, heureuse de se retrouver au milieu de notre élite montréalaise, prête à nous faire entendre encore une fois, sa parole.

"Et j'aurai accompli toute ma tâche, Messieurs, si je vous demande de prêter une oreille attentive à ce que vous allez entendre. Et, sans doute, parce qu'il s'agit d'une parole de philosophe et de théologien, brisé depuis longtemps à toutes les joutes de l'esprit, une parole disserte et riche qui porte naturellement avec elle la lumière.

"C'est ainsi qu'il s'agit d'un sujet de toute première importance: "Liberté et libertés", c'est-à-dire la liberté et les libertés!

"Ce qui nous touche de plus près et ce dont nous, hommes le plus jaloux, ce dont nous abusons le plus et ce à quoi nous devons, pour être complètement hommes, imposer une règle.

"Et qu'à cet égard, nous sommes parfois bizarres! Bornés de toutes parts par nos ignorances, nous permettons trop volontiers que chez nous les préjugés remplacent l'étude. Nous acceptons dans tous les ordres: éducationnel, économique, social, mondain, professionnel, des lisières et des contraintes: nous réservons pour l'ordre philosophico - religieux nos indépendances, nos susceptibilités, et je veux ajouter: nos impertinences. Voilà un sujet sur lequel nous avons intérêt et profit à entendre l'enseignement d'un maître.

M. Antonio Perrault, président du Cercle a remercié Son Eminence. Nous extrayons ces lignes de sa juste appréciation.

"Jamais notre peuple n'a été ballotté par d'aussi dangereux remous d'idéologie passionnée. Chaque jour, sur tous les sujets, c'est l'énoncé des doctrines qui se proclament définitives, qui préconisent des réformes dans tous les domaines: politique, social, religieux. Pour emprunter la pensée de Jacques Maritain, on ne sait plus à la fin si ce sont les vérités qui manquent ou les mensonges qui déguisent la vérité.

Quelques hommes chez nous s'emploient à démêler l'écheveau, à trouver la route où nous devons nous orienter, et au premier rang de ces conseillers je n'hésite pas à placer les évêques. C'est l'honeur de l'épiscopat de la province de n'avoir oublié sa mission ni sa responsabilité qui lui commande de scruter les menaces qui pèsent sur nous pour trouver un peu d'allègement. Il nous en a donné une preuve nouvelle par sa lettre si opportune et si au point sur le problème rural.

"Je crois que présentement ce sont les évêques de la province de Québec qui nous offrent la plus grande sécurité et qui peuvent le mieux trouver le destin vers lequel doivent s'orienter les Canadiens. De tous les guides que possède présentement le Canada, je crois que les évêques apparaissent comme le groupe d'hommes capables de se dégager le plus aisément des contingences secondaires, l egroupe d'hommes capables de s'élever jusqu'à l'intérêt général, mais surtout, et c'est la chose difficile, capables de s'y maintenir. En toute sincérité c'est le seul groupe d'hommes présentement au Canada pour découvrir les intérêts véritables et permanents de la patrie canadienne.

Et M. C. Gauthier écrivait dans un commentaire du "Droit"

"LIBERTE! LIBERTE!" crie-t-on, liberté égale pour tout individu, a dit Son Eminence. Equivoque, Messieurs équivoque lamentable, aveugle, qui procède d'une absurdité, et que d'ailleurs ceux qui la réclament à grands cris sont les premiers à ne pas concéder. Liberté pour tout individu, sans exception, de faire le bien, mais oui! Liberté égale accordée à l'enfant comme à l'adulte, à l'homme sain et au détraqué, au citoyen digne et au bagnard, à celui qui défend l'Etat et à l'autre qui le trahit, évidemment non, vous ne pouvez pas parler ainsi. Prenez donc garde à l'équivoque, et dites plutôt: respect des justes libertés de chacun, liberté des individus conformément à leurs devoirs respectifs. C'est mieux, car c'est libéral sans être libertaire. De la sorte les citoyens auront le droit de se servir de leur jugement propre et de décider de leur conduite personnelle, de décider du choix de leur domicile, de leurs allées et venues, de l'emploi de leur temps, de l'usage de leur propriété, de leur relations, du droit de société, de leurs contrats, etc., etc., mais dans les limites du bien, c'est-à-dire de la loi naturelle, de la loi divine, et des sages lois humaines, celles qui protègent le bien commun".

"L'erreur du libéralisme doctrinal dont les ravages s'étendent au milieu de nous plus que jamais, et dans toutes les classes de la société, consiste à rejeter les limites essentielles à notre liberté. Dans la hiérarchie des êtres, l'homme est la plus noble des créatures terrestres; mais il est luimême soumis au Créateur. Tel est l'ordre de la Providence, et il se manifeste par des lois qui s'imposent à elle. C'est toujours la volonté de Dieu qui se révèle, fonde le devoir et borne l'expansion de notre liberté.

"Alors que des esprits faussés confondent la liberté avec la licence, voudraient légaliser les excès de la pensée de la plume et de la parole, et nous faire admirer, au nom de quelque tolérance impie, le régime de la Russie soviétique et de l'Espagne rouge, Son Eminence rappelle qu'il n'y a qu'une seule et ennoblissante liberté, celle de répandre la vérité, de faire le bien, de se dévouer, de se servir, d'aimer Dieu et son prochain.

"C'est, d'ailleurs par cette pensée que S. Em. le cardinal Villeneuve a terminé sa conférence: "Etre moins libéraux de doctrine et plus libéraux de respectabilité, montrer le catholicisme dans toute son intransigeante beauté et dans toute sa condescendante charité, la seule main tendue qu'il lui soit possible d'exercer, je ne dis point que tous les problèmes publics en seront du coup résolus, mais je suis persuadé que l'influence de l'Eglise en sera toutefois plus encore admise et même désirée, et conséquemment l'ordre social consolidé. S. S. Pie XI l'a dit plus d'une fois, quels que soient les régimes politiques, quelque nombreuses et bienfaisantes les réformes apportées à l'ordre économique et social, le véritable salut de la société viendra de la pratique des vertus de justice et de charité, de la réforme des moeurs, de la sanctification personnelle et de l'action catholique".



SPIRIT RIVER

Corr: R. P. A. Vallières, O.M.I., curé R. P. J. Michalowski, O.M.I.

"HISTOIRE DE LA MISSION DE SPIRIT RIVER

La Mission de Spirit River fut établie où elle maintenant en 1903. Elle fut auparavant à Dunvegan pour une période de plus de 30 ans. Les Catholiques furent dans le temps, des Cris et des Castors. Ce fut à cet endroit que le premier moulin à farine fut installé par l'entremise de Mgr Faraud. Les Castors ayant beaucoup diminué par la maladie qui les conduisit au tombeau, et d'un autre côté, plusieurs familles de Métis s'étant installées à Spirit River, et comme les Canadiens augmentaient de plus en plus, Mgr Grouard décida de transporter le tout à Spirit River au printemps de 1903. Les RR. PP. Le Treste et Jossé ayant comme cuisinier le bon Frère Michel, furent les fondateurs de la Mission actuelle. Ils s'installèrent dans une vieille bâtisse déjà construite depuis 1898 dont le premier plancher servit de chapelle et le deuxième de résidence. L'hiver suivant, les matériaux furent préparés pour construire une maison-chapelle plus digne pour le Divin Sauveur. A la fin de l'hiver 1909, cette maison, dont l'intérieur n'était pas encore terminé devint la proie des flammes. La même année fut bâtie une autre maison-chapelle qui sert aujourd'hui de presbytère.

Ce n'est qu'en 1926 que fut bâtie l'église actuelle. Le R. Père Péran en fut l'architecte. Il fut remplacé par le Père Giroux qui y passa audèlà de 16 ans. Il fut connu ici comme disent les Protestants, "le gentleman farmer". Personne ne pouvait le surpasser dans le jardinage. Le Père Demers fut remplacé par le Père Vallières, curé actuel. La paroisse de Spirit - River comprend aujourd'hui 45 familles dont 38 familles canadiennes - françaises, trois familles métisses, et le reste, anglaises. Plusieurs postes sont visités par les deux Pères de Spirit-River: Wakham, Belloy, Woking, Asher et Blueberry-Mountain.

* * *

Mme Isabelle, de Battle - River, passa les fêtes et tout le mois de janvier chez sa bonne vieille mère, Mme Louis Labrecque.

Mme Eugène Dion nous est arrivée de l'hôpital d'Edmonton. Elle se porte bien, après avoir subi deux opérations.

* * *

Le R. Père Michalowski passa quelques jours à Blueberry-Mountain, visitant les familles polonaises.

Il nous a été bien agréable d'entendre à la radio, poste de Grande Prairie, le R. Père J.-B.-H. Giroux, O.M.I., grand missionnaire devant le Seigneur!.... Il entretint son auditoire en cris, en anglais et en français.

Revenez encore, cher Père, entretenir vos chers colons de la Rivière-la-Paix!

LA COREY

Corr.:—Laviolette

Dimanche, malgré la température, plusieurs assistaient à la cérémonie de la bénédiction des cierges.

* * *

Il paraît que les Rév. Soeurs de Ste-Croix de Chauvin ont adressé à M. le Curé un colis substantiel de linge d'autel. Nous leur en sommes très reconnaissants, car nous étions tellement dépourvus de ces objets et c'est un excitement à la piété.

Nos deux nouvelles mariées, Mmes N. Maruniuk et N. Panas ont été obligées de prendre le chemin de l'hôpital de Bonnyville. Nous espérons que ce ne sera pas trop grave.

* * *

M. Camille Verrier doit également faire un séjour à l'hôpital pour appendicite.

* * *

Dimanche prochain, le 13, on annonce une partie de cartes. Ce sera la première de l'année. Nous aurons un petit concert avec vente de lunch. Bienvenue à tous.

BEAUMONT

A l'hôpital de la Miséricorde, le 1er février dernier, à M. et Mme Lucien Blackburn, de Beaumont, est nées deux filles, baptisées Gérarda, parrain et marraine, M. et Mme P. Maisonneuve de Beaumont, Gérardine, parrain et marraine, M. et Mme Laran Labonté de Beaumont. Mme Ernest Forcade, d'Edmonton assistait à la cérémonie du baptême.

Nos félicitations aux heureux parents.

AGIR

C'est un moindre mal de se tromper en agissant que de laisser tout s'effondrer en ne faisant rien. Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent, mais par ceux qui luttent.

P. RUTEN

CONVENTION DES COMMISSAIRES

(Suite de la page 1)

cette lutte, l'Eglise catholique représente Dieu en face du néo-paganisme.

Autrefois, la Réforme protestante n'est venue ni des Musulmans ni du monde païen, mais des catholiques, oui, **des catholiques**, de gens élevés dans la religion catholique et qui ne connaissaient qu'elle. Les fondateurs de la Réforme étaient des catholiques comme nous. Mais la contre-réforme est venue aussi des catholiques qui ont arrêté l'apostasie, des catholiques comme nous, évêques, prêtres, laïcs, qui ne se sont pas laissé tromper, qui savaient ce que demande la religion catholique et qui le pratiquaient. Ils ont prouvé que l'Eglise étant une institution divine ne peut être renversée par les plans des hommes.

Il y aura encore des catholiques qui apostasieront et qui combattront l'Eglise, des catholiques ignorants qui se laisseront tromper et qui feront cause commune avec les ennemis de Dieu. Mais il y aura aussi des catholiques qui s'attacheront à leur foi et mourront pour elle. Notre siècle n'a pas fait périr la vraie religion de Dieu: des individus peuvent tomber, mais l'armée est invincible, car son chef est le Christ.

Un des meilleurs moyens de lutter contre les ennemis de l'Eglise consiste dans l'éducation catholique. L'ignorance religieuse est le plus grand ennemi de notre foi. L'ignorance mène à l'indifférence religieuse, qui expose à tous les maux. Tandis que l'éducation catholique arme l'enfant et le prépare.

Et c'est vous, commissaires catholiques, qui donnez votre temps, vos talents, votre travail, vos pensées pour préparer l'Eglise de demain. Vous avez à préparer des catholiques qui auront à lutter plus que nous contre l'athéisme. Vous devez être très consciencieux, car il s'agit de l'éternité de vos enfants.

Or, sachez-le bien, l'éducation catholique ne se limite pas à une demiheure de catéchisme par jour. Le simple enseignement du catéchisme ne fera pas des catholiques. Bien des hommes savent le catéchisme et ne sont pas catholiques. L'âme a besoin d'être **nourrie** de religion. Le but de l'éducation n'est pas simplement d'enseigner une demi-heure de catéchisme par jour, mais de pénétrer d'esprit religieux tout l'enseignement qui se donne à l'école.

Les méthodes de l'enseignement religieux doivent se perfectionner aussi bien et plus même que celles de l'enseignement profane. Quelles méthodes sont en usage dans vos écoles? L'enseignement religieux se réduit-il à une connaissance abstraite comme celle des mathématiques ou vise-t-il à **former l'âme?** Que vaut l'atmosphère religieuse de vos écoles? Sontelles de pures répliques des écoles publiques sauf une demi-heure de catéchisme? ou vos enfants reçoivent-ils **une vraie formation religieuse?**

Il faut donner un enseignement profane aussi bon que celui des écoles publiques et répondre aux exigences du Gouvernement: non seulement l'Eglise ne s'y oppose pas, mais elle veut que ses écoles aient une haute réputation sous ce rapport. Améliorez dans vos écoles l'enseignement profane et surtout la formation religieuse, et vous fortifierez la vie de l'Eglise catholique.

Allocution de M. J.-O. Pilon

Le président remercie Mgr Carroll de son remarquable discours, puis il invite M. J.-O. Pilon, directeur catholique de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta, à nous dire quelques mots.

M. Pilon remercie Son Excellence de ses directives claires et inspirantes au sujet de l'éducation catholique puis il ajoute: "La meilleure conclusion du discours de Mgr Carroll est pour nous la pratique d'un catholicisme intégral. Au moment où nous allons être englobés dans les Grandes Unités Scolaires, nous devons, nous commissaires catholiques, faire l'inventaire de notre situation scolaire.

L'éducation a évolué depuis un quart de siècle. Nous sommes à la croisée des chemins. Qui va contrôler l'école? l'Etat ou les parents? L'Eglise catholique, par la voix du Pape, nous dit que l'éducation appartient d'abord aux parents: c'est un droit naturel et un droit divin; droit naturel, puisque les enfants sont de notre sang; droit divin, puisque les parents représentent Dieu. La destinée de nos enfants est le ciel: nous devons donc prendre les moyens de les y conduire. L'Eglise a pour mission d'enseigner toutes les nations. La religion est la base de l'éducation.

La famille a reçu directement de Dieu la mission et le droit de donner l'éducation; c'est un droit antérieur à celui de l'Etat. Aux Etats-Unis, dans le procès des écoles paroissiales de l'Orégon, la Cour Suprême a reconnu aux parents catholiques le droit d'envoyer leurs enfants à leurs écoles paroissiales.

Au Canada, les premiers colons français étaient catholiques. Le premier geste de Jacques Cartier est de planter une croix à Gaspé. Après la cession du Canada à l'Angleterre, on a reconnu aux Canadiens le droit de garder leur langue et leur religion. Les 60,000 catholiques français de 1763 ont aujourd'hui plus de cinq millions de descendants disséminés au Canada et aux Etats-Unis. En 1870, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a garanti aux catholiques le droit à leurs écoles catholiques et aux Canadiens français le droit à leurs écoles françaises. Ce droit existe encore. Ce n'est pas une question de majorité et de minorité, mais un pacte entre deux grandes races qui s'unissent pour vivre selon leurs traditions. Selon Macdonald, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, mais des associés. Nous avons donc droit à nos écoles.

Dans l'organisation de nos écoles catholiques, où allons-nous chercher les directives? auprès de l'autorité religieuse. Et nous remercions Mgr l'Evêque de Calgary des sages directions qu'il nous a données.

Il faut la coopération de tous les catholiques. Le but du communisme est de détruire toute religion, surtout le catholicisme. Ce qui est arrivé au Mexique et en Espagne peut arriver au Canada. En Alberta, nous sommes vingt-trois pour cent de catholiques. Tous les groupes doivent coopérer en tout ce qui est catholique, surtout dans l'éducation catholique.

Puis M. Pilon parle de la sauvegarde des droits des catholiques dans la loi des Grandes Unités Scolaires. Il explique les clauses qui ont été publiées dans la Survivance, la semaine dernière.

M. Gilbert

M. W. Gilbert, directeur catholique de langue anglaise de l'Association des Commissaires, nous parle aussi d'éducation catholique. La destinée de l'enfant est d'aimer et de servir Dieu en cette vie afin d'être heureux dans le ciel. Il faut développer en ce sens son intelligence, sa volonté, son caractère: autrement sa vie sera manquée. Le Christ est le fondement et le centre de la vie chrétienne, donc de l'éducation. Le devoir d'éduquer les enfants appartient aux parents, qui le délèguent aux maitres de leur choix. Ces maitres doivent donner l'éducation religieuse et ne pas faire comme dans certaines écoles où les enfants ont l'impression que, si Dieu existe, il n'a pas beaucoup d'importance. Quand ils envoient leurs enfants à l'école catholique, les parents ne sont pas dispensés de leur responsabilité: l'influence de la famille doit continuer le travail de l'école catholique, si nous voulons faire de nos enfants des témoins intrépides de la cause du Christ.

Elections

Après avoir discutés certains points soulevés par les orateurs, on passe à l'élection des directeurs catholiques de l'Association des Commissaires d'Ecoles de l'Alberta. M. Growe, d'Edmonton, propose M. J.-O. Pilon comme représentant des villes; M. MacGuiness, de Calgary, seconde. M. Pilon est élu. M. Binette propose M. W. G. Gilbert comme représentant des campagnes; M. Levasseur seconde. M. Gilbert est élu. Comme l'an dernier, les commissaires de langue anglaise, qui sont en majorité dans les villes, ont élu un Canadien français, et les commissaires de langue française, qui sont en majorité dans les campagnes, ont élu un catholique de langue anglaise.

A la salle Sainte-Famille

Le jeudi soir, 3 février, à la salle Ste-Famille, les Canadiens-français de Calgary offraient une cordiale réception aux Commissaires de langue française.

Représentaient la paroisse Sainte-Famile: le R.P. Bourque, O.P., Curé, le R.F. Ange, O.P., MM. Miquelon, C. P. Schmidt, Trudel, Loiselle, Plotkins, Boisonneault, Gourdine, Lampron, D. Caron, A. Caron, Giroux, A. Boucher, Dallaire, Lefebvre, Suais, Hébert, Simonin, L. Auclair, Jacques Auclair, A. Schmdt. M. le Dr Beauchemin est absent: il asiste, à Québec, a l'assemblée du Comité Permanent de la Langue Française.

Etaient présents les membres suivants de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française: MM. Pilon, Binette, Fillion, le R. Père Fortier, S.J., MM. St-Arnaud, Montpetit, O. Poirier, Larue, Levaseur, F. J. Poirier, Boissonneault, Bilodeau, W Fortier, Houle.

Le R. P. Bourque souhaite la bienvenue aux commissaires de langue française. "Votre visite nous fait réfléchir sur le travail à accomplir et nous encourage à chercher la solution du problème ardu qui nous concerne. Votre présence ici est un encouragement pour tous nos Canadiens français à travailler au Français dans la paroisse. Il y a eu un travail énorme acompli dans la paroisse depuis neuf ans. Ceux qui ont travaillé à la survivance française à Calgary méritent des félicitations".

M. Pilon remercie le R.P. Bourque de ses bonnes paroles et ajoute: "Se rendre à Calgary est peut-être un pèlerinage national. Venir à Calgary voir le groupe français de la paroisse Ste-Famille qui veut absolument survivre et se maintient est un grand encouragement pour nous." Puis M. Pilon expose aux Canadiens français de Calgary quelques-unes des idées qu'il a exprimées hier soir à la Section Catholique.

M. F.-J. Poirier propose alors que M. Wilfrid Fortier, de Cowley, soit élu directeur de l'Association des Commissaires de langue française pour la région du Sud. M. Fillion seconde. Adopté.

On discute alors certains problèmes locaux, puis la soirée se continue dans la plus franche gaieté. On termine par le chant d'O Canada.

La "Sun Life"

MONTREAL.—La Sun Life of Canada, la plus importante compagnie d'assurance-vie du Dominion, a vendu, au cours de 1937, plus de deux cent cinquante millions de dollars de nouvelles polices (avec première prime payées), c'est-à-dire trente millions de plus qu'en 1936. Le montant des polices en vigueur, détenues par plus d'un million d'assurés, dépasse maintenant deux milliards huit cent quatre-vingt-dix millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de cent vingt millions par rapport à l'année précédente. On a enregistré au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, des avances appréciables tant dans le chiffre des ventes de polices que dans celui des assurances en vigueur. L'actif de la Compagnie s'est accru de plus de cinquante-trois millions au cours de 1937, ce qui en porte le total à plus de huit cent trente et un millions de dollars. C'est le plus haut chiffre atteint par la Compagnie depuis qu'elle existe.

Le rapport de 1937 rendu public par le président et directeur général, M. Arthur-B. Wood, à la soixanteseptième assemblée annuelle, révèle la grandeur du champ d'action de la Compagnie, lequel s'étend à presque tout l'univers. Le rapport traduit également la situation économique des pays où la Sun Life fait des affaires et montre clairement que l'institution de l'assurance-vie est solidement établie et qu'elle rend d'inestimables services.

COMMUNIQUE DU C. SOCIAL

Le gouvernement s'en chargera

Le gouvernement du Crédit Social a l'intention de se charger des victimes de la paralysie enfantine en Alberta. Les soins médicaux seront pourvus gratuitement ainsi que le bien-être de ceux que cette maladie aura laissé estropiés. On enseignera à ces malades des métiers divers et ainsi ils pourront pourvoir à leurs besoins. Cette avance suivra de près celle faite par le département de la santé dans les autres provinces en se chargeant de soigner ceux qui sont atteints de la tuberculose. Ces victimes reçoivent à présent les traitements nécessaires, gratuitement. L'examen des cas suspects est également gratis.

* * *

Avec un système monétaire

L'honorable D. B. Mullin, ministre de l'agriculture nous dit dans un discours fait à la radio le 3 février que si l'Alberta était pourvue d'un système monétaire convenable, elle serait assurée d'un plan progressif consistant de trois points en ce qui concernent les matières d'agriculture et de bétail:

1—Un plan d'élevage de pure race pour chevaux, bétail, moutons, et porcs;

2—Un plan de nutrition afin de conserver et d'augmenter le bétail propre à l'élevage;

3—Un nouveau marché coopératif afin d'encourager la concurrence.

Le Premier Ministre, Monsieur Aberhart, prit part à la discussion.

* * *

M. Maynard à la radio

L'honorable Lucien Maynard, Ministre des Affaires Municipales, parlera bientôt à la radio au sujet de son département, ainsi que l'hon. Dr Cross, Ministre de la Santé, parlera de ce sujet à la radio, jeudi, le 10 février.

* * *

La vie économique chez nous

Le commerce, en Alberta, continue de progresser sous le gouvernement du Crédit Social. L'année dernière, 39 nouvelles compagnies d'huiles avec un capital de $10,000,000 furent formées en Alberta. Une nouvelle fabrique de sel fut ouverte à McMurray et produit tout le sel nécessaire à l'Alberta. Une nouvelle poterie se construit à Medicine Hat.

La faillite et la pauvreté font paire. En 1923, il y eut 323 faillites en Alberta. En 1930, il y eut 152 faillites et en 1932, il y en eut 131. En 1935 ce chiffre diminua: il n'y eut que 83 faillites. En 1937? Les ennemis du progrès nous disent que le Crédit Social tua le commerce. Mais peut-être que les statistiques nous racontent une histoire différente. En effet, en 1937, le nombre total des faillites en Alberta n'était que 28.

H. D. CARRIGAN,
Directeur du bureau de publicité

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A chacun son dû

Edmonton, ce 4 fév. 1938

Monsieur le Rédacteur,

Comme vous nous l'annonciez il y a quelques semaines, vous avez demandé aux différents partis politiques de l'Alberta de nous fournir de la lecture politique par notre journal français. J'apprécie beaucoup le fait que "La Survivance" tienne à éclairer ses lecteurs sur les deux côtés de la médaille au sujet de la politique albertaine. Il restait à savoir quelle serait la conduite des différents partis devant cette invitation à s'occuper des Canadiens en dehors des jours d'élection eux-mêmes. Je m'aperçois que le Crédit Social s'est empressé de répondre à nos désirs; et vous nous donniez la semaine dernière le premier communiqué officiel du Crédit Social.

Je n'ai pas du tout l'idée d'entreprendre une campagne politique dans ces colonnes. Je veux tout simplement remercier le parti pour avoir bien voulu prouver sa bonne volonté en nous servant de la littérature en notre langue française. C'est une nouvelle preuve que: "Si nous voulons du français, demandons-en".

Que vont faire les autres partis alors? Imiter le Crédit Social ou répondre qu'ils ne peuvent s'occuper aujourd'hui des 44,000 Canadiens français de l'Alberta? Il est vrai que peut-être il leur faudrait employer un Canadien français pour ce travail; le Crédit Social n'a pas eu peur lui je suppose.

En tout cas qu'on se rappelle qu'il y aura encore des élections; on aura des actes alors pour juger toutes les belles promesses sur l'amour et l'intérêt qu'on porte à notre nationalité.

Bien à vous,

—SYLVIO



La Survivance

MERCREDI, 9 FEVRIER, 1938

Histoire du monde

en UN mot

FRANCO PORTERA LE TITRE DE PRESIDENT

HENDAYE.—Le général Franco vient de modifier le régime gouvernemental de l'Espagne blanche. A la junte, qui était en fonction depuis le 1er octobre 1936, il a substitué 10 ministères: ceux de la Justice, des Affaires étrangères, de la Défense nationale, des Travaux publics, de l'Intérieur, des Finances, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, de l'Education et de l'Ordre public. Quant à lui, il garde autant de pouvoir qu'auparavant. On tient de sources blanches que toutefois, par suite de la modification, il portera le titre de président. Il choisira un vice-président parmi les ministres.

NON ACCESSIBLES AUX ETRANGERS

SHANGHAI.— Les Japonais ont restreint les régions de Shanghaï où pourraient aller les étrangers, apparemment pour éviter de nouveaux incidents.

Un porte-parole de l'ambassade japonaise annonce que les régions prohibées aux étrangers sont Kiangwan, Tazang et Liuhong.

Les seules zones de Shanghaï accessibles aux étrangers, outre la zone internationale et la concession française, sont le territoire de Hungjao et une petite étendue de terrain entre Hing-Kéou et la piste de courses de Kiangwan, mais il faut des cartes spéciales pour y parvenir.

La guerre se continue dans le nord aux environs de Hang-Tchéou.

LE CANADA N'A PAS A CRAINDRE

PLYMOUTH, Angleterre.— Lord Marley, pair travailliste et orateur de la Chambre des Lords, a déclaré que, dans son opinion, les Etats-Unis si cela devenait jamais nécessaire, protégeraient le Canada contre une invasion japonaise faite par la côte du Pacifique. Lord Marley rentre d'un long voyage qu'il vient d'effectuer en Amérique.

"Le Canada a peu à craindre d'une menace d'invasion japonaise, a-t-il ajouté. Les Etats-Unis sont tellement intéressés, si vitalement intéressés, à ce que les Japonais ne s'installent pas au Canada, que leur base navale de Seattle protégera la côte canadienne".

Lord Marley a ajouté que les E.-U. étaient prêts à collaborer à tout mouvement qui aurait pour but de donner une paix durable et définitive au monde.

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS SERONT EMPECHES

Le gouvernement allemand estime "indésirable" leur participation au Congrès eucharistique international.

BERLIN.—Le gouvernement allemand vient d'aviser le président du comité d'organisation du 34e congrès eucharistique international de Budapest, l'ancien premier ministre Karl Huszar, qu'il estime "indésirable" la participation des catholiques allemands à ce congrès eucharistique. Dans les milieux officiels, on affirme que l'on veut épargner aux catholiques allemands un conflit intérieur entre leur foi religieuse et leur loyauté à la patrie à la suite du message de Noël du Pape Pie XI contre le nazisme. La pénurie de devises étrangères expliquerait aussi dans une certaine mesure cette attitude.

Les organisateurs hongrois du congrès ont annoncé dès mercredi que les Allemands ne viendraient pas, ce qui a causé une déception, car les négociations semblaient avancer de façon encourageante et l'on comptait sur la venue de quelque 25,000 Allemands. Comme la population hongroise est en grande majorité catholique, on se demande si l'incident n'aura pas des répercussions sur les relations entre l'Allemagne et la Hongrie.

La Loi du Cadenas est attaquée

LES C.C.F. veulent l'abolition de la loi qui a pour but de mettre un frein à la propagande communiste

LE CAS DE L'ALBERTA

M. Blackmore déplore que l'on s'est, pour ainsi dire, ligué pour empêcher la réalisation du programme de Monsieur Aberhart

OTTAWA.—Le parti C. C. F. a réclamé de nouveau que le gouvernement fédéral désavoue la loi du cadenas, qui a pour but de mettre un frein à la propagande communiste dans Québec. M. J.-S. Woodsworth, le chef C. C. F., se fit le porte-parole de son parti. Il dénonça avec sa virulence habituelle la législation anticommuniste adoptée par le gouvernement de l'Union Nationale.

Il affirma que la police provinciale de Québec avait pillé la bibliothèque d'une pauvre femme en vertu de la loi du cadenas, mais n'y avait pas trouvé le moindre ouvrage traitant du communisme.

"C'est là, fulmina-t-il, le genre anodin de litérature que l'on a confisqué chez de paisibles citoyens de la province au cours de ces derniers mois. Maintenant n'avons-nous pas le droit de nous attendre que le gouvernement du Canada prenne enfin des mesures pour assurer la protection de ses citoyens".

M. Woodsworth rappela que, lorsqu'il avait demandé le désaveu de la loi du cadenas, l'an dernier, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, avait déclaré que cette question du désaveu renfermait plusieurs points obscurs. Il nota que le fédéral n'en est pas moins invalide dans la législation de l'Alberta.

"Si l'on peut se servir des pouvoirs de désaveu en Alberta quand il s'agit d'intérêt financiers, pourquoi ne pas en faire autant dans Québec quand il s'agit de la liberté des citoyens?", fulmina le leader C. C. F.

ABERHART PERSECUTÉ

M. John Blackmore, le chef créditiste, fut au nombre des orateurs principaux de la séance. Il déplora le fait que l'on s'était pour ainsi dire ligué contre l'Alberta pour empêcher le premier ministre Aberhart de réaliser son programme de crédit social. "On a tout fait", tonna-t-il, "pour induire en erreur le peuple de ma province. On a usé de moyens de propagande qui sont une véritable disgrâce pour les citoyens de ce Dominion. On est en train de perpétrer, non seulement aux dépens de la population albertaine, mais au détriment du peuple canadien, la plus monstrueuse iniquité.

M. Gordon Graydon, député conservateur de Peel, protesta ensuite contre l'augmentation de $2. à $2.50 des permis fédéraux sur les appareils de radio. Il ajouta que si l'on voulait faire un succès de la radio étatisée, il faudrait s'y prendre tout autrement. Il suggérera d'abolir complètement les permis actuels et de tirer les revenus d'autres sources pour l'administration de Radio-Canada.

UNE ANNEE DIFFICILE

C'est M. John Blackmore chef créditiste, qui reprit le débat sur le discours du trône. Il nota au début de ses remarques que le Canada avait à faire face à l'une des années les plus graves de toute son histoire. "On devrait mettre au rancart", dit-il, "de mesquines ambitions politiques afin de coopérer au salut du pays".

Il montra que le commerce étranger ne constituait pas la seule solution aux maux du Canada. Il expliqua que dans l'application du Crédit Social on pourrait facilement équilibrer les exportations et les importations.

"Au cours des deux dernières années", continua le chef créditiste, "les adversaires du Crédit Social ont tout tenté pour induire en erreur la population de l'Alberta".

"Qu'est devenu le dividende mensuel de $25.?" d'interroger un député libéral.

"Voilà un parfait exemple des méthodes que je viens de stigmatiser", rétorqua M. Blackmore.

PROPAGANDE EHONTEE

"On fait une propagande de telle sorte en Alberta", poursuivit-il, "que c'en est une véritable disgrâce pour le reste du pays. Nos adversaires sont en train d'accomplir en cette province la plus monstrueuse iniquité".

"Le peuple a élu le gouvernement d'Alberta pour réaliser un certain but", ajouta-t-il. "Mais on a placé sur sa route tous les obstacles possibles. On a mis la démocratie de côté en ce cas pour laisser libre cours à toutes sortes de faussetés. Mais le jour approche où l'on acceptera la réforme monétaire comme un fait accompli, malgré que beaucoup de gens croient que c'est une véritable absurdité". L'orateur rappela qu'on avait soulevé les mêmes appels aux préjugés quand il s'est agi d'abolir l'esclavage ou d'instituer le scrutin secret. "Mais ces réformes ont été finalement réalisées", nota-t-il, "comme il en sera de même un jour de la réforme monétaire".

"On voit partout", souligna-t-il, "des signes d'un recul économique qui font mentir les vantardises du gouvernement au sujet de la prospérité. L'emploi baisse en plusieurs pays en dépit de la course aux armements".

CONTRE LA GUERRE

M. Blackmore dit qu'il avait approuvé le programme de défense du gouvernement à la dernière session et restait convaincu qu'il avait agi avec sagesse. Il réaffirma son opposition catégorique et se dit confiant du retour de la paix dans le monde. Il montra que les exportations de matériel de guerre en partance du Canada pour le Japon le remplissaient d'horreur.

Le chef créditiste expliqua que les maux dont souffre le Canada ne sont pas d'importation étrangère. Il stigmatisa le gouvernement pour s'être opposé à l'abolition de la pauvreté en Alberta. Il assura toutefois que cette province avait fait de son mieux en dépit du système financier actuel.

LE CHEF C. C. F.

M. J.-S. Woodsworth, chef C.C.F., fut l'orateur suivant. Il endossa les protestations de M. Blackmore contre les exportations de matériel de guerre. Il approuva la motion de non confiance soumise la veille par l'hon. R.-B. Bennett et il félicita les conservateurs de leur conversion.

"Il est temps", affirma-t-il, "que le Canada puisse amender sa constitution sans être obligé de recourir au parlement impérial".

Le chef C. C. F. dénonça alors la loi du cadenas, qui a pour but, comme on sait d'enrayer la propagande communiste dans la province de Québec. "Une telle législation est absolument draconienne", fulmina-t-il, "et elle ne devrait pas avoir sa place dans les statuts canadiens. Depuis le 9 novembre 1937 à venir jusqu'au 27 janvier 1938, on ne l'a pas appliquée moins de cinquante fois".

M. Woodsworth donna ensuite des exemples de la mise en vigueur de la loi du cadenas dans Québec. Il dit que la police avait confisqué à la demeure d'une femme non seulement des documents, mais des pamphlets créditistes et la biographie de M. Woodsworth lui-même.

"Voilà le genre de litérature dont on a fait la saisie chez d'honnêtes citoyens de la province de Québec en ces derniers mois", dit-il. "Ne devrait-on pas s'attendre à ce que le gouvernement du Canada protège au moins les citoyens de notre pays".

DESAVEU DEMANDE

"J'ai demandé au fédéral, l'an dernier, de désavouer la loi du cadenas. Je réitère ma demande, cette année encore", continua-t-il. "Dans l'intervalle on a usé du désaveu pour invalider une législation albertaine. Puisqu'on a pu agir ainsi dans le cas de l'Alberta quand il s'est agi d'intérêt financier, pourquoi ne pas en faire

(Suite à la page 5)

L'ORGANISATION MILITAIRE D'ALLEMAGNE



Hitler jetant un regard confiant sur ses armées aux manifestations militaires qui ont marqué le 5ième anniversaire de son avènement au pouvoir.

Opinion de Québec

Ce serait de mauvaise politique de la part du gouvernement fédéral de désavouer la loi du cadenas adoptée dans Québec pour mettre un frein à la propagande communiste. C'est ce qu'a souligné, de l'enceinte de la Chambre des Communes, M. Vital Mallette, député libéral de Jacques Cartier. "Il se peut, dit-il, que cette loi, (la loi du cadenas) ait été passée hâtivement et puisse êrte amendée avec avantage. Elle n'en représente pas moins l'opinion de la province de Québec dont la population ne veut pas du communisme. Je pense que, s'il devient nécessaire un jour d'abroger cette législation anticommuniste, on devrait en laisser le soin au parlement provincial, si les électeurs en viennent à se prononcer contre cette loi. Mais je pense qu'il ne serait pas sage de la faire désavouer par le fédéral, étant donnée, comme je l'ai dit, que la loi du cadenas a actuellement l'appui de l'opinion québecoise".

M. Mallette ouvrit alors une parenthèse pour citer la déclaration faite récemment à Montréal par Son Eminence le cardinal Villeneuve. Le Cardinal Archevêque de Québec y disait que l'on prenait de la liberté de parole pour répandre, à son abri, les doctrines les plus subversives.

SUGGESTIONS DE BRUENING A LA COMMISSION ROWELL

Conseil de l'ancien chancellier d'Allemagne

OTTAWA.— M. Heinrich Bruening, ancien chancelier d'Allemagne, parlant à une séance privée de la commission Rowell, a déclaré que le meilleur moyen d'assurer la liberté de la presse serait de la confier à une règlementation volontaire.

M. Bruening a suggéré que les abus dans les nouvelles, principalement politiques qui sont de nature à troubler la paix publique, pourraient être confiée à un "tribunal d'honneur" des journaux d'après la méthode disciplinaire établie dans la profession médicale qui était volontaire en Allemagne jusqu'à récemment.

DISCIPLINE VOLONTAIRE

Il s'est déclaré opposé au contrôle législatif de la presse parce qu'il est discutable, ajoutant que la discipline volontaire était préférable.

M. Bruening a déclaré que le grand danger ne vient pas des personnes qui se prononcent ouvertement pour des changements révolutionnaires, mais de celles qui, désirant les mêmes changements, font profession de satisfaire la constitution.

DANGERS

Favorisant la liberté de la presse, il a déclaré qu'il constate certains dangers au fait que les personnes qui abusent des libertés et des droits, seraient les premières à détruire ces mêmes libertés si jamais elles s'emparaient du pouvoir.

L'ancien chancelier d'Allemagne a déclaré qu'un tribunal absolument indépendant et supérieur est le principal rempart des libertés civiles, puisque ses devoirs avec le temps incluront l'interprétation de toute déclaration constitutionnelle des droits. Il a suggéré à la Commission d'inclure les principales mesures pour sauvegarder les libertés fondamentales, dans les constitutions des provinces et du Dominion parce que j'ai constaté, dit-il, combien les temps changent vite".

TRIBUNAL INDEPENDANT

M. Bruening a attaché une grande importance à un tribunal indépendant et il a ajouté que la liberté de presse et de parole, ainsi que le maintien de la bonne entente, sont aussi essentiels. Il a avancé que l'usage de la radio pour des fins politiques "consiste un grave problème pour l'avenir", mais il n'a pas voulu se prononcer sur cette question.

M. Bruening s'est entretenu durant toute la journée avec les membres de la Commission Rowell. Il est considéré comme une autorité dans les constitutions fédérales. Présentement, le Dr Bruening donne une série de cours sur la politique à l'Université Harward. Il ira plus tard donner des cours à l'Université d'Oxford.

Le touriste au Canada

D'après M. C.-K. Howard, chef du service du tourisme et des congrès du Canadien National, le nombre de touristes l'an dernier a doublé la population du Canada. Ces touristes ont dépensé plus de $300,000,000.

M. Howard compte que 922 sociétés différentes ont tenu leur congrès annuel au Canada l'an dernier et ont laissé au Canada $21,970,270. Le nombre de sportmen qui ont visité le Canada, l'an dernier, pour s'y livrer aux sports de la chasse et de la pêche, accuse une augmentation de 15 pour cent. Il a été émis, en 1937 quelque 66,775 permis de pêche à des non-résidents qui ont rapporté dans les coffres du Trésor une somme de $489,776 et deux mille permis de chasse qui ont rapporté $34,965.

Histoire du Canada

en DEUX mots

A ST-ALBERT

Mardi prochain le 15, il y aura une cérémonie de profession de religieuses dans la chapelle des Soeurs Grises de St-Albert.

Son Exc. Mgr MacDonald pontifiera à l'office qui aura lieu à 8.h30.

Les membres du clergé et les amis de la communauté sont cordialement invités.

MGR NELLIGAN ET LES LOIS ANTICOMMUNISTES DE QUEBEC

MONTREAL.—S. Exc. Mgr Nelligan évêque de Pembrooke, a fait l'éloge des lois anticommunistes de la province de Québec, à un déjeuner donné en son honneur. Mgr Nelligan a aussi exprimé sa volonté de travailler au rapprochement des populations des deux provinces d'Ontario et Québec.

COMITES POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL

QUEBEC.—Le comité de la fête de nuit qui se déroulera sur les Plaines d'Abraham, à l'occasion du Congrès eucharistique national, est maintenant formé. Il se compose de sept membres. M. l'abbé Wilfrid Lemieux et M. l'abbé St-Georges Bergeron agiront respectivement comme président et secrétaire de ce comité.

Le comité de la procession, composé de 10 membres, est présidé par M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de St-François d'Assise de Québec.

GUERRE AU COMMUNISME

MONTREAL.— Une école de propagande communiste a été visitée par les agents de la Sûreté provinciale de Montréal, le 26 janvier, et quantité de littérature communiste a été saisie en cet endroit. Une cinquantaine d'enfants, dit-on, assistaient aux cours donnés dans cette école après leurs heures de classe régulière. On a fermé cet édifice.

D'autres saisies ont, aussi, été effectuées dans différentes maisons privées de la métropole.

ENTREPOT POUR LAIT

MONTREAL.—Assurés de l'aide et de la coopération des gouvernements provincial et fédéral, les membres de l' "Association des Producteurs de lait de Montréal" ont voté en faveur de la construction de quatre entrepôts pour le lait dans notre ville au coût de $80,000.

La majorité des 400 membres qui assistaient au congrès de cette association au Windsor préconise l'exécution du projet. Ce projet avait été étudié par les membres au cours de l'année. Plus de 4,000 producteurs de lait de la province l'ont endossé depuis longtemps.

CONTRE L'INCENDIE

MONTREAL—La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé, même avant la fin de l'enquête sur ses bâtiments scolaires, de prendre les mesures nécessaires pour parer à toute catastrophe produite par le feu. Ces mesures visent quelques écoles du district de Montréal encore sans protection efficace contre l'incendie.

OTTAWA.—Un nom qui a joué un rôle considérable dans l'histoire des premiers développements des parties septentrionales de l'Ouest et surtout de l'Alberta, Révillon Frères Trading Company Limited, doit disparaître selon les stipulations d'un bill introduit dans l'ordre du jour à la Chambre des Communes jeudi dernier.

LE CARD. VERDIER PARLE AUX JOURNALISTES

Prêcher la charité

PARIS — "Ayez confiance dans la France", a déclaré le cardinal Verdier à la presse étrangère réunie pour l'entendre. Fondé pour offrir un centre d'accueil aux représentants des journaux et agences de tous les pays accrédités à Paris "L'Accueil Français" a reçu déjà le Président de la République et le Président du Conseil. Maintenant c'est le chef spirituel du plus grand diocèse de France qui avait daigné répondre à l'invitation des journalistes:

"Nous vivons une période exceptionnelle, a notamment déclaré le cardinal, et vous, journalistes, êtes peut-être en train de décrire une des plus belles pages de l'histoire de l'humanité. Un ordre nouveau est en gestation. Il sera ce que nous le ferons avec l'aide de la presse. Celle-ci doit être heureuse et fière de son rôle et consciente aussi de sa responsabilité.

"Je ne suis pas journaliste mais je confie parfois aux journaux une déclaration ou un message. Chaque fois, je me demande si ce que j'écris ne va pas troubler les âmes, si mes propos vont constituer un facteur de paix ou un facteur de haine apporter du bonheur ou du malheur. Puisque les journalistes qui parlent chaque jour au public doivent plus que quiconque se surveiller, laissez-moi vous livrer un enseignement récent du pape:

"J'ai fait oeuvre de lumière en publiant mes Encycliques."

J'ai fait oeuvre de prudence en mettant en garde contre les erreurs contemporaines. Je voudrais cependant ne pas paraître devant Dieu avant d'avoir déclenché un courant de charité et c'est pour vous demander de prêcher la charité en mon nom que je vous attendais impatiemment, mon fils."

Je vous demande, vous inspirant de ces paroles, de répandre autour de vous des paroles d'amour.

Comme archevêque de Paris, je vous demande de servir le bon renom de la France. La France vit sous un régime de liberté. Souvent les étrangers nous disent: Vous gaspillez tant de richesses. Mais une trop grande uniformité d'opinions tuerait chez nous des énergies précieuses. L'humanité se réjouira peut-être un jour de nous avoir accordé quelque crédit pourvu que nous arrivions à pénétrer de charité tous les milieux. Moi, qui suis rouge des pieds à la tête, je vais souvent dans les quartiers étiquetés de la même couleur. Il y a chez nos populations laborieuses des réserves de délicatesse, d'intelligence, d'amour qui nous permettent les meilleurs espoirs."

Sur ces paroles d'optimisme, le cardinal prend congé de cet auditoire d'amis nouveaux et de tous les pays dont l'enthousiasme se traduit par une respectueuse ovation.

L'Archevêque de Tokio

Nous apprenons que le 5 février, en la fête des vingt-six martyrs du Japon, S. Exc. Mgr Doï a été sacré évêque et intronisé peu après comme archevêque de Tokio. Mgr Doï est le 3e évêque japonais et le premier archevêque japonais de Tokio. Nous apprenons aussi que S. Exc. Mgr Chambon, de Tokio, devient titulaire de Yokohama.

M. KING REPOND A M. RENE PELLETIER

Au sujet des attaques de M. Bennett

On n'a pas demandé à la Chambre des Communes de tenir une enquête à la suite des accusations de corruption électorale qu'a lancées en plein parlement l'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur. On n'a pas soumis non plus d'accusations spécifiques de corruption fédérale.

C'est ce qu'a déclaré de l'enceinte de la Chambre des Communes, le premier ministre Mackenzie King en réponse à une question de M. René Pelletier, député créditiste de Rivière à la Paix.

On se rappelle que M. Bennett avait dit dans son réquisitoire que l'on faisait rendre gorge aux entrepreneurs du gouvernement afin de remplir les caisses de parti.

KING CITE LA LOI

"Le gouvernement, dit le premier ministre, a pourvu par statut aux enquêtes sur les accusations de corruption électorale. En vertu de loi des élections contestées de 1927, tout électeur peut soumettre une requête à un juge de la Cour Supérieure, porter des accusations et, s'il fait un dépôt de $1,000, le tribunal pourra tenir enquête.

"De plus, en vertu de la loi au sujet de la corruption électorale, 25 électeurs ou plus peuvent soumettre une pétition à la Chambre des Communes dénonçant l'existence de telles pratiques de corruption. Si l'on fait un dépôt de $1,000, la Chambre peut demander au gouvernement de nommer une commission d'enquête.

AUCUN PRECEDENT

"Dans les deux cas, l'on doit soumettre un rapport au parlement. Et, s'il est prouvé que quelqu'un a été élu au moyen de corruption, la Chambre doit agir avec la plus grande sévérité.

"Mais, depuis l'adoption de la législation précitée, le comité des privilèges et élections n'a pas été appelé une seule fois à enquêter sur l'élection de députés.

"Dans le cas actuel, on n'a porté aucune accusation spécifique et on n'a présenté aucune requête à la Chambre".

L'église de demain

"...C'est vous, commissaires catholiques, qui donnez votre temps, vos talents, votre travail, vos pensées pour préparer l'Eglise de demain".

On pourrait croire que ces paroles si graves sont tombées des lèvres de Mgr Langevin. On pourrait croire qu'on est aux temps des écoles du Manitoba. Mais non. Nous sommes bien de nos jours.... et c'est Mgr Carroll de Calgary qui vient de formuler le sérieux devoir de nos commissaires catholiques.

Tous, nous connaissons plus ou moins bien les devoirs des parents et de leurs délégués, les commissaires, en matière d'éducation, mais rarement a-t-on vu ce devoir formulé dans une expression aussi impérieuse et lapidaire que celle de Mgr Carroll: "... c'est vous, commissaires, ... qui préparez l'Eglise de demain".

L'Eglise d'aujourd'hui a souffert d'affreux ravages, mais par les temps qui courent, tout fait prévoir que l'Eglise de demain souffrira de pires assauts. Les sujets de "l'Eglise de demain" sont nos enfants et se sont nos écoles qui les forment et qui les arment.

L'école forme-t-elle nos enfasts à devenir de forts et fervents chrétiens?

Mgr Carroll dit pourtant que l'école d'une "demi-heure de catéchisme" ne suffit pas pour faire des catholiques!

Nous devons notre appui franc, loyal et entier à nos commissaires et à notre association de commissaires catholiques. Leur devoir est extrêmement grave. Pour bien "préparer l'Eglise de demain", il ne suffira plus de belles paroles. Il nous faut maintenant de l'action et de "l'Action catholique", pour regagner au Christ les enfants que nous avons déjà sacrifiés à l'État.

C'est le seul moyen de préparer l'Eglise de demain.

FLAVIUS

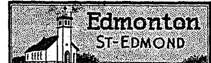
Premier pilote condamné

Raymond Roy, 22 ans, a été condamné à $300. ou à trois mois de prison, pour infraction aux règlements d'aviation à Senneterre, Québec.

Le commandant C.-P. Edwards, chef des services aériens canadiens, au ministère des transports, a déclaré que son ministère est décidé à sévir contre les pilotes sans permis et contre les avions non munis de certificat.

Roy a enfreint à peu près tous les règlements de l'aviation canadienne. Sans permis de pilote, il est monté avec un avion condamné, pendant la nuit, d'un aéroport qui n'en est pas un et au surplus il était accompagné d'un passager. Comme il n'a pas payé l'amende, l'inspecteur Graham et un constable l'ont transporté en avion à Amos où il purgera son terme.

A l'ombre de nos Clochers



FUNERAILLES

Une assistance nombreuse et recueillie remplissait l'église St-Edmond, mercredi matin lorsque le R. Père Woodhouse chantait le service solennel pour le repos de l'âme de Mlle Gertrude St-Jean.

Le R. Père Ketchen assistait et chanta l'absoute.

M. Pépin touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. J.-L. Barbeau, L. Brault, E. Guenette et H. Goulet.

Conduisaient le deuil:

M. et Mme Wilfrid St-Jean, parents de la défunte, sa soeur, Claire, ses frères, Guilbert, Charles-Edouard et André et son grand-père M. L. Girard.

De nombreuses offrandes de messes et bouquets spirituels témoignaient de l'estime et l'affection dont jouissait cette chère enfant disparue à l'âge si tendre de dix-sept printemps.

Offrandes de fleurs, bouquets spirituels et témoignages de sympathies reçus de:

R. Père R.-B. Woodhouse, R. J.-R. Ketchen, R. E. Tessier, M. et Mme Stein; M. et Mme H. Pelletier; M. J. Dalton; Mlle S. Murray; M. et Mme P.-E. Bellerive; M. et Mme Crutchfield et leurs enfants; les institutrices et élèves de la "Separate Commercial School"; Cécile et Françoise Bellerive; M. et Mme D. Bonin; M. et Mme A.-B. Dupuis; la famille F.-A. Beaudry; Mme Cyr et Laura, Ida, Léo, Claire, André et René Morin; la famille Cherot;

Les Religieuses Ursulines d'Edmonton sud; M. L. Girard; la classe de français de l'école St-Edmond et M. Lavallée; M. et Mme J. Dostaler; M. et Mme G. LeClair; Mme N. Larue; les élèves de l'école St-Edmond; M. et Mme P. O'Connor; M. et Mme A. Girard; Julienne Pilon; A. Crutchfield; E. Barbeau; L. Klodniski; O. Klodniski; N. Mullen; M. Shell; S. Baril; E. Girard; H. Girard; M. et Mme Côté et Lucille; Mlle A. Gobeil et ses frères; M. et Mme J.-N. Beaudry; M. et Mme L. Belhumeur; la famille G. Stepney; les élèves des Grades VII et VIII, école St-Edmond;

M. et Mme McMillan; M. et Mme C. Stuart; Mme A. Henderson; les Soeurs de l'Assomption; la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton; la famille J.-E. Brault; M. et Mme H. Constantin; la famille Janvier Guenette; M. et Mme T.-E. Rocque; Mme A. Morin et Albert; la famille Léonard Girard; Mlle J. Anderson; M. et Mme A. Boutin; M. et Mme P. L'Heureux; Mme A. Brault; la famille P.-J. Barbeau; la famille Blanchard; la famille Devaney; M. et Mme A. Leguerrier; la famille J. Campbell; N.-E. Cherot; M. et Mme McCorkell et leurs enfants.

VISITEURS

Chez N. St-Jean à l'occasion des funérailles: Mme L. Girard et M. et Mme A. Girard d'Ellerslie; N.-J. Lambert et M. A. Girard de Picardville; Mme E. Bellerive de St-Paul; M. et Mme Henri Constantin de Villeneuve.

De passage chez M. Boutin dimanche: Mme Aurèle Boutin de Morinville.

DONNELLY
Corr: Madelon

AU VILLAGE

Nos corvées continuent. Chez Mme Gravel, grand succès, beaucoup de travail distribué, vingt-et-une dames et demoiselles présentes, programme récréatif intéressant, délicat goûter, etc., etc.

Chez Mme Poulin, l'attention que les vingt-deux dames et demoiselles présentes, apportèrent à la première partie de la corvée, joint à l'ardeur et l'ambition de réussite, entraînées par Mlle Odile surtout, toutes ou presque, ont quitté leur tâche avec regret, quand on a annoncé l'heure du goûter. Ce dernier fut plus spécialement apprécié que d'habitude il me semble, peut-être même nécessité par le genre de travail accompli.

Le titre de "Grand Champion", de la veillée a été mérité par Mlle Alice Tanguay.

BINGO

Dimanche le 6 février, à la salle paroissiale, souper et bingo.

Bien que plusieurs articles de valeur soient restées sur la table des prix, la petite fête peut tout de même être considérée comme très réussie. Considérant le mauvais temps et le froid, l'assistance a été satisfaisante.

BAPTEME

Joseph, Arthur, Paul-André Cloutier. Parrain et marraine: M. et Mme J. Desnoyers, représentés par M. et Mme H. Janson.

LA PAROISSE ST-FRANCOIS

MARIAGE

Le 26 janvier le R. P. Camille Chassé, O.F.M. bénissait l'union de M. Clément Bokenphor de Saint-Albert avec Mlle Louise Witschen de la paroisse. Durant la messe un programme de chants appropriés fut bien réussi par quelques membres de la chorale paroissiale.

BINGO

La partie de bingo, organisée par les hommes de la paroisse, eut un magnifique succès le 3 février. Un bon nombre de paroissiens et d'amis, venus de la ville, répondirent à l'invitation. Les honneurs des 25 parties furent partagés. Plusieurs reçurent le prix de la victoire.

Messieurs les organisateurs méritent des félicitations pour leur succès et pour leur bel entrain à rendre la soirée agréable.

Le R. P. Curé remercie les organisateurs pour leur dévouement et les personnes qui répondirent à l'invitation.

Il est à souhaiter que ces parties de bingo se continuent et que l'on vienne encore plus nombreux contribuer pécuniairement à l'oeuvre paroissiale.

COLLEGE SAINT-ANTOINE

Le 31 janvier un bon nombre d'élèves, français et anglais, sont allés au Juniorat Saint-Jean des RR. PP. Oblats. Ils assistèrent à une représentation de vues parlantes.

Le film français s'intitulait: "Poil de Carotte". Tous les élèves revinrent enchantés de leur soirée. Et les élèves anglais ne cachèrent pas à leurs professeurs leur admiration pour la beauté de la langue française. Ce film français contribue à augmenter en eux leur enthousiasme pour l'étude du français.

* * *

M. l'abbé J. Flanegan du diocèse de Vancouver et professeur au Collège depuis septembre, a quitté le professorat pour retourner à Vancouver. M. J. Hegan prendra sa place pour le reste de l'année scolaire. A tous deux bonne chance et succès dans leur fonction respective.

* * *

Les élèves ont terminé leurs examens du premier semestre. Professeurs et élèves sont satisfaits du résultat et sont bien décidés à terminer l'année plus brillamment.

Le R. P. Atharase Ledoux, O.F.M. a quitté le Collège. Il était professeur d'anglais. A la demande du Ministre Général des Franciscains, il se rendra à Assise, Italie.

Le personnel et les élèves du Collège le remercie de son dévouement et lui souhaite un heureux voyage et un fructueux séjour dans la patrie du Pauvre François d'Assise.

ECOLE SAINT-FRANCOIS

L'Ecole Saint-François s'est enrichie d'un radio-gramophone pour l'utilité des cours. Il servira surtout aux cours du français. C'est à la demande du professeur de la langue française que cet achat fut fait.

Cordial merci à Messieurs les Commissaires des Ecoles Séparées.

CALGARY
Corr: Marceau

CERCLE DES JEUNES GENS

Le Cercle des Jeunes a élu ses officiers pour la nouvelle année: président, M. Gilles Schmidt; vice-présidente, Mlle Ida Briand; secrétaire, Mlle Cécile Auclair; trésorier, M. Anthonin Schmidt et conseillers, Mlle Donalda Hoad et M. Lucien Auclair.

CERCLE D'ETUDE

A la réunion des officiers du Cercle des jeunes gens, l'on décide de former un cercle d'étude qui prendra le nom de : Cercle Saint-Thomas d'Aquin. Tous sont invités à suivre ces intéressants cours tous les mardis soirs. Les premiers cours seront donnés par le R. P .Bourque, notre dévoué curé, en trois conférences consécutives.

MARDI GRAS

Encore les jeunes.... ils sont toujours là.... Oui ils préparent une belle soirée pour cette fête traditionnelle.... Grande masquarade! Chants, comédies et musique.... réveillon. Nous espérons réunir tous les nôtres pour cette veillée. Mot d'ordre: invitons tous nos amis de langue française.

ASSEMBLEE DES DAMES

A cette assemblée, les dames s'occupèrent de l'organisation du thé qui eut lieu mercredi. Ces affaires finies, M. Maurice Lampron, à la demande de Mme Miquelon, présidente, donna une intéressante conférence sur la tuberculose. Le conférencier exposa l'origine de cette maladie, l'âge le plus susceptible de la contracter, les soins et les moyens de la combattre.

Ensuite, le R. P. Fortier, S.J. expliqua le nouveau programme scolaire qu'il a tracé, afin de le soumettre au ministre d'éducation.

En VOYAGE

M. et Mme Dr L.-O. Beauchemin, accompagnés de leur petite fille Louise, sont partis pour l'Est. M. le Dr Beauchemin assistera à la réunion du Comité permanent de la Langue française. Il est le représentant officiel pour l'Alberta.

* * *

Mme Cyr, mère de Mme E. Giroux est de passage chez sa fille.

* * *

Mme Ricard de Yacoma, Washington, est en visite pour quelques mois avec sa fille chez Mme A. Boucher.

A L'HOPITAL

Mlle Irène Henley est alitée à l'hôpital Sainte-Croix.

GUY

NOS MALADES

M. Cyrille Fortier est parti pour l'hôpital d'Edmonton où il a subi une grave opération.

M. Noël Cloutier fut opéré pour l'appendicite à l'hôpital de McLennan, il y a environ un mois et il est encore gravement malade.

* * *

Mlle Gilberte Lambert est revenue de l'hôpital en bonne voie de guérison.

Nous souhaitons à tous un prompt rétablissement.

VISITEURS

M. et Mme Frank Brulotte ont eu la visite de leurs enfants MM. et Mmes Walter et Henry Brulotte.

COMMISSAIRES

Le 22 janvier eut lieu l'assemblée annuelle dans le district de l'école Benoit. M. Maurice Beauchamp fut élu commissaire, remplaçant M. Aurèle Benoit sortant de charge.

VIE PAROISSIALE

Dimanche dernier, M. le Curé donna le rapport financier de la paroisse; ce qui nous démontra que les affaires à Guy font des progrès.

AVANT SON DEPART

Nous avons eu une très belle température cette saison, mais maintenant Madame Hiver ne semble pas vouloir s'en aller avant de nous avoir dit aurevoir. J'espère que ses "saluts" ne seront pas trop prolongés.

LOS ANGELES, Cal.
Corr: M. J.-R. Thibodeau

Aucunes nouvelles spéciales de nos Canadiens d'Edmonton cette fois-ci, sinon, que quelques-uns ont de ce fort chatouillement au nez qu'on appelle le rhume. Je réunis ordinairement d'y échapper; d'autres ne peuvent s'en passer.

* * *

Alors, faisons un tour de ville. Los Angeles n'est pas une ville, c'est un petit monde. Je vous amène à un coin des sans travail, ou de ceux qui ne veulent pas travailler, ce qui est à peu près la même chose, à ce coin là du moins. J'arrivai ici, à Los Angeles un mercredi, et le vendredi suivant je travaillais, et travaille depuis. Et ce n'est pas que je suis bon homme.

Il ne faut jamais allumer une cigarette à ce coin-ci. Tous en veulent une, tel qu'oiseaux lorsqu'un d'eux trouve miette. Ca ne les gêneraient pas du tout de ne pas vous en laisser une du paquet. Quand j'en vois un essayer de faire place pour celle qu'on lui donne parmi celles déjà reçues! Ils collectionnent ainsi pour revendre ensuite ou échanger pour quelques autres petits besoins.

4,834,000 cigarettes furent manufacturées aux Etats-Unis au mois dernier; enlevons ceux qui ne fument pas, et ne blâmons pas les dames qui fument, mais, cependant, c'est encore assez curieux de rencontrer tant de fumeurs qui n'en ont pas. Ici, comme ailleurs, c'est dans la distribution qu'est le travers. Ce n'est pas la place, ici pour se promener. Suffisant de justement y passer pour y attraper un coup d'oeil de ce qui s'y passe. Le "coq" s'y plait?

* * *

Et tout ces costumes de tous les âges sur une même personne! Des pantalons et capots qui ne se sont jamais connus auparavant qu'un de ces individus se les procure.

Un malheureux me montre cinq sous. Il lui faut deux autres sous pour son tramway. Je lui donne. Le lendemain, au même endroit, je le rencontre. Et avec la même histoire. Je lui donne ses deux sous en riant un peu. Le troisième jour, le voilà encore. Je lui demande s'il me reconnaît. Le visage lui allonge, les yeux lui agrandissent, il décampe!

Ce coin est rempli de "quacks". Certains veulent vous sauver, d'autres veulent vous damner. Ils guérissent tous les maux humains, moraux et physiques. Si on les écoutait! Ici, comme en toute chose, c'est de tenir son milieu. A de curieux endroits ces "quacks" nous emmèneraient, je m'imagine.

On veut se battre, mais on ne sait pas pourquoi.

On y rencontre un groupe de sourds-muets. C'est d'entendre parler leurs mains! S'il fallait qu'ils s'accrochent un pouce! J'en frémis Ca devrait renforcir les poignets, cette plus forte congrégation d'os de notre corps, leur pléiades; mais, regardez, depuis si longtemps que je tappe sur les ivoires d'un piano, et j'ai encore les poignets sensibles à casser, tel que le coeur d'une ancienne jeune fille. Mais j'ai les doigts déliés. Je ferais un bon sourd-muet. Je suis déjà un peu sourd. Que j'en dirais des choses. Malheur à mes contradicteurs! Pourvu que je ne m'accroche pas le pouce!

J'ai affaire à une "truck-yard". Los Angèles, où l'on boit le café!

Tous ces beaux "Tea-Rooms" à Rude monde. Si le gérant n'a pas un oeil noir, il se croit pas bien et désire l'infirmerie. Je fais vite ma petite affaire.

LE SENS DE LA VIE

La vie présente, c'est le poste où nous devons gagner notre classement dans la vie future. Le temps nous est donné pour bien faire et Dieu nous réserve son éternité pour nous récompenser.

Mgr SIMEONE

FORT KENT
Corr: J. Croix

Connaissez-vous M. Garneau qui est venu à Fort Kent dernièrement. Oui! nous répond un ami. c'est l'gas qui vend des statues blanches. Non! Non! Nous réplique un autre, M. Garneau, c'est un Monsieur qui prend des abonnements pour "La Survivance", le seul journal canadien-français de la Province. Quant à moi, je n'aime guère à vous démentir, mais si vous me demandiez mon opinion, je dois vous dire que, d'après la manière que M. Garneau m'a approché, j'ai tout raison de croire qu'il est venu pour placer un correspondant pour "La Survivance". En tout cas, ça ne ait pas de différence. M. Garneau, c'est un bon diable.

Hier, j'ai reçu une lettre du département de la Rédaction de "La Survivance". Ils veulent que je leur place une entête caractérisant Fort Kent. En effet, ça serait peut-être un peu plus intéressant pour ceux qui ignorent où est Fort Kent.

Fort Kent est situé sur le Township 62—Rang 5, à l'ouest du 4ième méridien, 170 milles au nord-est d'Edmonton et 50 milles au nord-est de St-Paul. Sur le grand chemin d'Edmonton, au Lac Froid. Paroisse canadienne-française qui compte 75 familles.

Quoique le district est encore jeune, nos terres commencent maintenant à être considérablement défrichées. Notre district est surtout pratique pour la culture mixte, quoique la culture du blé est l'industrie dominante.

Nos cultivateurs sont fiers de leurs terres et avec raison, car, si nous examinons les statistiques de la Searle Grain nous constatons que c'est Fort Kent qui a eu le plus gros rendement à l'acre de blé de tout l'Ouest canadien.

* * *

L'assemblée annuelle des contribuables de notre district scolaire eut lieu samedi, le 29 janvier. M. Joseph Levasseur, président des syndics occupa aussi la chaise du président pour l'assemblée. M. Adrien Landry, secrétaire du district scolaire était également secrétaire de l'assemblée annuelle. Malgré une température extrêmement froide un bon nombre de contribuables se rendaient à cette assemblée qui est la plus importante de l'année et qui ne devrait être jamais négligée sous aucune considération.

Le rapport de l'année scolaire, aussi bien que le bilan financier du district montra un progrès considérable. M. Henri Lacombe fut élu syndic pour remplacer M. Alex Patrie.

* * *

Nos presseurs de foin sont maintenant à l'oeuvre d'une clarté à l'autre. En effet, c'est encourageant de voir une si grosse quantité de foin et de paille s'expédier du dictrict pour le gouvernement de la Saskatchewan. Cela amène de l'argent dans le district, tout en donnant de l'ouvrage continu au monde.

* * *

L'assemblée annuelle des marguillers eut lieu dimanche dernier. M. Willie Michaud, dont le terme était expiré fut élu de nouveau.

* * *

La famille Oscar Guertin fut récemment frappée d'une épreuve perçante dans la mort récente de leur petite fille Shirley, âgée de 4 ans. La petite Shirley expira à l'hôpital de l'Université et fut transportée ici pour inhumation.

Les jeunes porteurs furent: Robert Lacombe, Raymond Ducharme, Lavergne Lund et Albert Bouchard.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

M. Joseph Levasseur parti mardi matin pour Calgary comme délégué pour la convention de l'"Alberta School Trustees Association".

MORINVILLE
Corr: Maximus

Nos amateurs de patin donnaient une soirée de bingo, dimanche dernier. Malheureusement la température ne s'était pas mise de la partie, et elle fut si froide qu'elle empêcha un bon nombre des nôtres de répondre à l'appel. Tout de même ce fut un succès et nous en félicitons nos jeunes, car ils veulent faire honneur à leurs obligations et ils prennent les moyens d'arriver.

Nous avons appris avec regret que l'un de nos amateurs de patins a eu dernièrement un accident assez sérieux qui l'empêchera de prendre part au jeu durant un certain nombre de jours, nous voulons dire le jeune Boutin. Tout de même nous nous félicitons que l'accident n'ait pas eu de plus graves conséquences.

* * *

L'on nous annonce que les membres de la municipalité de Rae auront leur assemblée annuelle à Morinville même, samedi, le 19, dans la salle paroissiale. C'est là du nouveau et nous ne doutons pas que nos cultivateurs apprécieront cette démarche nouvelle qui leur permettra de se renseigner sur place sur les agissements de notre conseil. De plus l'on nous dit que bientôt le conseil émettra un rapport financier, bilingue comme il le fait d'ailleurs depuis un certain nombre d'années. C'est là une faveur qui fera plaisir à nos Canadiens français, car plus d'un n'est pas très familier avec la langue de Shakespeare.

Enfin à cette assemblée l'on désignera les candidats qui veulent se présenter pour la paroisse de Morinville, car le terme de M. Ephrem Rousseau est fini. Il devra être réélu pour un autre terme ou laisser sa place à un autre. C'est ce que l'avenir nous dira.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre maire de Morinville semble sur le chemin de la convalescence. Même il est question de revenir au foyer et nous espérons que cette fois ce sera pour y rester définitivement.

EDMONTON St.Joachim

A la dernière assemblée des dames de St-Joachim, qui eut lieu vendredi le 4 février il fut décidé d'organiser un "bridge téléphone" du 20 au 27 de ce mois. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour en faire un succès. Par erreur le nom de Mme Labissonnière fut omis de la liste des conseillères pour 1938. Nos regrets.

La Secrétaire.

M. J. Hébert, de Villeneuve, trouvé gelé

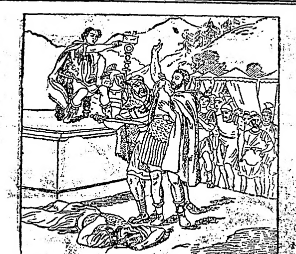
M. Gérard Hébert, résident de Villeneuve, fut trouvé gelé à mort lorsqu'il tentait de marcher en cherche de secours à St-Albert, à peine à un mille d'où son camion faisait défaut sur la route St-Albert-Villeneuve, dimanche soir dernier.

Un automobiliste le trouvait, couché près du chemin, en passant et le transportait à la ville pour en informer la police montée. Ceux-ci croient que, engourdi par les vents froids, et après maints essais pour faire partir l'engin de sa voiture, M. Hébert s'affaissa, épuisé. Il tenta en vain de marcher au village, mais il succomba sous la rigueur du froid.

HISTOIRE DE L'EGLISE
III--PERSÉCUTIONS

Production de la maison G. MAZO, 33 boulevard St-Martin, PARIS.

Les mêmes images en couleur sur papier transparent pour protections lumineuses.



34.—9e Persécution, 273 à 275. Martyre de la Légion thébaine

Aurélien par politique laissa les chrétiens dans une tranquillité relative, mais après ses succès sur les Germains et sur la reine de Palmyre, il reprit une vie de faste et de paganisme, et signa l'édit que son entourage lui demandait contre les chrétiens. Pendant deux ans le sang coula dans toutes les provinces jusqu'au jour où le poignard de son secrétaire fit couler celui d'Aurélien, et sous ses successeurs l'Eglise fut en paix pendant dix ans. Mais alors Dioclétien et Maximien Hercule se partagèrent l'empire; tandis que le premier restait en Orient, le second vint en Occident et assouvit ses instincts de cruauté en persécutant sans édit. Parmi la foule des martyrs de cette persécution, la légion thébaine offre l'exemple le plus remarquable. Les six mille soldats de cette légion recrutée dans la Thébaïde étaient chrétiens. Maurice, leur chef, au nom de ses compagnons répondit à Maximien qui voulait les envoyer à la recherche des chrétiens: "Prince, nous sommes vos soldats, mais aussi les serviteurs de Dieu; nous sommes à vous pour la guerre, mais nous respecterons toujours les saints, nos frères. Il vous faut des chrétiens? Nous le sommes, ne craignez rien, nos glaives resteront au fourreau". La réponse de César fut une boucherie sauvage, il fit massacrer la légion entière par son armée.



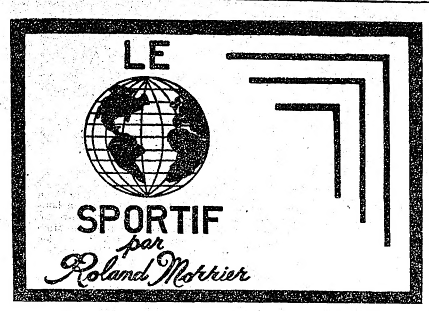
35.—10e Persécution, 303 à 313. Martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie.

Mais bientôt Dioclétien par un édit alluma la dixième et dernière persécution, elle fut de toutes la plus sanguinaire. Une clause spéciale frappait les évêques ordonnant de les mettre aux fers et de les forcer d'abjurer. C'est ainsi que Maxence condamna le pape St Marcel à servir comme esclave dans les écuries impériales. En Orient, Maximin Daïa, associé à l'empire, se livra aux pires atrocités. Une noble jeune fille de dix-huit ans, Ste Catherine, lui reprocha publiquement ses cruautés et lui démontra l'inanité du culte des idoles. Etonné de cette hardiesse, le César assembla cinquante philosophes païens leur ordonnant de confondre cette jeune vierge. Mais les réponses de la jeune fille furent si éloquentes que les philosophes se convertirent et furent brûlés, cependant que Ste Catherine les exhortait et les consolait. Maximien offrit sa main à la jeune fille si elle acceptait de sacrifier aux dieux. Elle répondit par un refus catégorique: "Je porte déjà, dit-elle, l'anneau de mon époux qui est Jésus-Chrit". Le tyran furieux la fit jeter en prison où elle resta quarante jours sans nourriture. L'impératrice Faustine et le général Porphyre visitèrent la martyre dans sa prison, et l'ayant trouvée guérie et pleine de vie, tous deux se convertirent; Maximin les fit massacrer et infligea à Cathreine le supplice de la roue, mais l'instrument vola en éclats dès que la vierge y monta. Elle eut la tête tranchée par le glaive. Elle est la patronne des jeunes filles et des étudiants.



36.—Fin des grandes persécutions. Victoire de Constantin, 28 octobre 312.

Maxence avait déclaré la guerre à Constantin pour venger, disait-il, la mort de Maximien, son père, mais en réalité pour s'emparer des Gaules. Constantin le prévint; franchissant les Alpes avec quarant mille vétérans, il traversa l'Italie, culbuta tout ce qui s'opposait à sa marche et arriva devant Rome. Là, en face du pont Milvius, il établit son camp. Comme il attendait l'occasion d'engager la lutte, il fut témoin d'un étonnant prodige: une croix lumineuse apparut dans le ciel avec cette inscription en lettres de feu: "In hoc signo vinces". Ce qui veut dire: Par ce signe tu vaincras. La nuit suivante la même croix lui apparut de nouveau et Jésus-Christ se manifestant au César, lui ordonna de placer cette image sur ses drapeaux. Constantin obéit, et le Labarum domina tous les aigles des légions. Enfin Maxence présenta le combat; au premier choc ses lignes furent rompues et en traversant le fleuve pour rentrer à Rome il se noya avec un grand nombre de ses soldats. Par reconnaissance envers Jésus-Christ qui l'avait protégé, Constantin publia un édit en faveur des chrétiens, leur accordant pleine et entière liberté pour célébrer leurs mystères, pour bâtir des églises, et leur rendit celles que la persécution leur avait enlevées. Une ère nouvelle commençait pour l'Eglise.



Braddock se retire

A Schmelling retombe la tâche de remporter le championnat mondial des poids-lourds dû à la retraite apportée du vaillant Jimmy Braddock. "En toute justice à ma femme et mes enfants" déclara Braddock à ses *amis", je crois devoir me retirer de l'arène définitivement".*

Personnellement nous sommes de la même impression. Braddock a montré signe de jugement en cette action. Il est vrai qu'il a remporté une récente victoire sur Tommy Farr, mais l'on ne peut pas toujours gagner des combats sur un coeur vaillant et un courage indomptable.

L'une des plus nécessaires qualités requises au pugiliste moderne est une paire de jambes capables de surmonter toutes épreuves et l'on ne peut attendre ces choses d'un pugiliste de 32 années dont 11 ou 12 ont été passées dans l'arène. Braddock demeurera toujours un grand favori chez les enthousiastes du pugilat. Jamais depuis les jours de Jack Dempsey a-t-on vu un pugiliste captiver l'affection de la foule comme l'a fait le courageux Braddock dans ses deux derniers combats. Braddock nous quitte mais laisse en lieu un record qu'il serait bon pour nos jeunes poids-lourds d'imiter!!

* * *

Farr-Baer

Les activités du monde sportif semblent converger sur la section poids-lourds du pugilat. A peine annonçons-nous une rencontre revanche entre Farr et Braddock que nous apprenons le retirement de ce dernier. Maintenant nous sommes attirés par l'annonce d'une rencontre Farr-Bær cédulée pour le 11 mars.

A moins d'un grand changement chez ces deux hommes, cette rencontre ne possédera certainement pas les qualités d'un enlevant combat. Farr quoique solide et rude gaillard, n'est certes pas un Gene Tunney, et Baer depuis le déplorable jour qu'il décida de se servir des cabarets de Hollywood comme camp d'entraînement, n'a jamais causé un grand émoi chez les sportifs. Néanmoins, il serait probablement bon de se poser la question........ "Combien de rondes durera le vainqueur de cette rencontre aux prises avec le gagnant de la bataille Schmelling-Louis?

Pour la première fois dans l'histoire de la boxe, un ex-champion est grand favori pour remporter la couronne de nouveau. Dû principalement à son écrasante victoire sur le champion actuel Joe Louis, Schmelling envahit l'arène américaine fortement acclamé comme était le vainqueur probable. Louis de son côté ne se laissera pas détrôner sans un gallant effort, et quoique plusieurs sportifs semblent être de l'opinion que Louis est indifférent au résultat de cette rencontre, étant déjà bien enrichi par ses combats passés, les sportifs qui contemplent l'achat d'un siège à cette rencontre verront sans aucun doute l'un des plus intéressants combats à date. Louis, si l'on y songe bien, ne s'est pas dépensé bien énergiquement à la défense de son titre, et ses batailles n'ont certes pas été des aubaines au point de vue financier. Louis s'est probablement accumulé une jolie somme, oui, mais certes, pas assez pour être prêt à se retirer avant sa 24ième année. Schmelling, rendu à l'âge où chaque jour compte, ne pourra certes pas dépenser son énergie autrement qu'en l'essai d'un KO rapide et décisif, et ainsi les sportifs se préparent à un combat, lequel probablement établira un record au point de vue assistance et recettes financières.

Bisson champion

MONTREAL. — L'équipe de T.-A. Bisson, composée de M. Laforce, J.-L. Rowe, H. Barends et T.-A. Bisson, a porté les couleurs de Buckingham à la victoire dans le tournoi de curling qui eut lieu ici sous les auspices du Royal-Victoria et dont le prix est le trophée du Jubilé.

Bisson battit Wilson, du Royal-Montréal, par 16 à 13, en finale.

J. Braddock abandonne

NEW-YORK.— Jimmy Braddock, l'Irlandais au coeur de lion du New-Jersey, qui a laissé les secours directs pour devenir champion du monde de la catégorie poids lourd, titre qu'il a perdu l'été dernier contre Joe Louis, a fait ses adieux à la boxe aujourd'hui et il a décidé d'accrocher les gants.

Braddock a annoncé sa retraite après avoir entrepris une campagne qui l'aurait peut-être amené de nouveau au championnat. Il a commencé par prendre une décision contre Tommy Farr, d'Angleterre, il y a dix jours. En dépit du fait que la retraite de Braddock ait été mentionnée souvent depuis qu'il a été battu par Louis l'été dernier, sa décision a causé une surprise dans les cercles sportifs. Depuis sa victoire sur Farr, il avait parlé de la possibilité de reprendre le championnat. Mais il a ajouté qu'il voulait discuter ses projets avec sa femme. C'est donc là qu'on peut trouver la raison de sa retraite.

Le boxeur de 32 ans a dit "qu'en justice pour ma femme et mes enfants, je crois qu'il est temps que je prenne ma retraite". Jim se bat depuis 1926 et il a pris part à 84 combats. "J'ai gagné mon dernier combat et je crois que je pourrais battre tous les aspirants au championnat", a dit Jim. Il a ajouté qu'il avait l'intention de se mettre en affaires mais il n'a pas voulu donner d'autres détails.

Braddock est devenu le boxeur le plus populaire depuis les jours de Jack Dempsey. Jimmy a laissé une position de débardeur sur les quais de Jersey City pour rencontrer Max Baer et remporter le championnat en 1935.

Vainqueur au concours australien

ADELAIDE. — Donald Budge, d'Oakland en Californie, a enlevé le championnat de paume d'Adelaïde, grâce à la victoire qu'il a remportée sur Jack Bromwich, dans le match décisif du tournoi annuel. Le résultat fut de 6-4, 6-2, 6-1.

Mlle Dorothée-May Bundy, de Santa Monica en Californie, a défait Mlle D. Stevenson, d'Australie, pour le titre féminin.

Colin Long et Mlle Nancy Wynn, de Victoria, ont défait en tandem mixte Gene Mako et Mlle Dorothée Workman, de Californie, qu'ils ont battus par 6 à 2, 6-3.

Appréciation de Cecil Hart

NEW-YORK.—Lester Patrick, gérant des Rangers de New-York, a payé un tribut à Cecil Hart, le manager des Canadiens de Montréal, à un dîner des rédacteurs de hockey de New-York.

Peu avant le match Rangers-Canadiens, Patrick a déclaré que Hart "est l'un des meilleurs instructeurs que le hockey ait connus".

"Nous jouions ensemble lorsque nous étions jeunes sur des patinoires de Montréal, et je considère Cecil comme l'un de mes meilleurs amis. J'ai continué à jouer, mais Cecil n'a pas réussi comme joueur. Ceci ne signifie pas, cependant, qu'il ne connaît pas le hockey. Après tout, on peut être critiqué dramatique sans même tenter d'écrire une pièce de théâtre.

"Le manque d'expérience de Cecil comme joueur dans la ligue majeure est l'une des raisons qui en font un grand gérant. Il a toujours l'attitude d'un amateur. J'aimerais posséder le même point de vue que lui. A chaque joute, il est comme un enfant qui assiste à son premier match de hockey. Aurèle Joliat, Pit Lépine, Marty Burke, Georges Mantha et d'autres sont des héros pour lui".

UN ECHO DU CONGRES DES RAQUETTEURS

MONTREAL.— La métropole canadienne qui s'apprête à commémorer en 1942 par des fêtes grandioses le tricentenaire de sa fondation, a donné pendant cinq jours à des milliers de raquetteurs et de touristes un avant-goût de ce que Montréal saura leur donner dans quatre ans. Le congrès international de la raquette a remporté un succès sans précédent. Le spectacle féérique qu'offrait la vénérable église Notre-Dame, dimanche le 30 janvier, à la messe annuelle des gais lurons, la gaieté contagieuse et de bon aloi qui régnait dans les rues, dans les hôtelleries et les restaurants, la noble inspiration des discours au banquet, mais surtout et avant tout cette mystique de la bonne camaraderie qui réunit en une grande et heureuse famille les Chevaliers du sentier blanc.

* * *

Pour la première fois dans les annales du sport plusieurs fois séculaire de la raquette, la Branche de l'Ouest" avait envoyé un contingent de 24 gais lurons sous la direction de Charles Steadman, président de cette union, de Mlle Irène Nunn, secrétaire-trésorière, de "Bob" McCulloch, 1er vice-président et du capitaine E .Bruzell du Club Aramack, Winnipeg.

Percy-E. Powell, de Winnipeg, ancien président du groupe de l'Ouest, parlant au banquet dans le salon Espagnol, au Queen, rendit un hommage ému à la mémoire du regretté Adhémar Tremblay, qui pendant longtemps fut le trait d'union entre les filiales de l'Ouest et de l'Est. Le groupe de l'Ouest canadien, fondé en 1924, englobe les dix clubs actifs de la Grande Prairie.

* * *

M. A.-OTrudeau, agent de district pour le Canadien National, et Joseph Ménard du C. N. R. à Ottawa, ont appris que leurs convois avaient transporté 600 gais lurons du Maine et de Berlin, N.H., 600 de Sherbrooke, 75 de St-Hyacinthe, 50 de Thetford Mines, 60 de Victoriaville, 60 de Drummondville, 75 de Valleyfield et 350 de la ville de Québec, M. N.-J. Péloquin, de Boston, agent des voyageurs du Pacifique Canadien en Nouvelle-Angleterre, dit qu'il y avait plus de 250 lurons de Manchester et Suncook, New-Hampshire. M. Léo Sauvé, agent du C. P. R. à Ottawa, apprend pour sa part que le nombre des raquetteurs de la capitale, de Hull et de la région était de plus de 300.

* * *

Le Dr DeLisser venait en tête de la délégation de Tupper-Lake et autres centres sportifs du nord de l'Etat de New-York. Bref, jamais a-t-on vu un groupe aussi représentatif que celui qui rehaussait de sa présence les agapes fraternelles de dimanche après-midi.

* * *

En marge du congrès, disons que le carnaval des sports d'hiver du Stade, qui est un spectacle de premier ordre, a cependant été un "fiasco" complet. En effet, c'est à peine si quelques milliers de spectateurs ont assisté aux cinq représentations, et les organisateurs perdront plusieurs milliers de dollars dans leur entreprise. Un froid vif a nui à la première représentation, puis, la température a adouci soudainement et le dernier spectacle a été présenté devant une poignée de spectateurs.

Louis Thoroval a gagné l'épreuve de raquettes, gagnant deux des cinq courses pour s'assurer le premier prix. Fred Saint-Germain a obtenu la deuxième place, suivi de Chief Poking Fire.

Hubert Telmosse a remporté les honneurs du derby de chiens.

Les patineurs de fantaisie ont eu des difficultés à présenter leurs numéros. Une mince couche d'eau recouvrait la glace amolie par la pluie, et les skieurs ont glissé difficilement sur la neige collante.

* * *

M. l'abbé René Bachand, de la paroisse St-Pierre Claver de Montréal, le nouvel aumônier de la Fédération internationale de la raquette, qui avait prononcé un magnifique sermon à la messe solennelle du congrès à Notre-Dame, fit un bijou de discours en proposant la santé du Pape, "comme sportif". Il rappela les prouesses d'alpinistes d'Achille Ratti et dit qu'il n'était que juste et convenable que les sportifs de notre continent s'inspirent de son exemple.

* * *

La vaste, historique et belle église de Notre-Dame était une symphonie de couleurs quand quelque 4,500 raquetteurs, dont les costumes donnaient l'idée d'un arc-en-ciel, s'agenouillèrent aux pieds de son magnifique autel, dans ce que M. Bouhier, P.S.S., le curé de ce temple célèvre, a appelé "votre splendide geste de foi, qui vous honore". Les bannières et drapeaux avaient été groupés dans le sanctuaire. Le maire de Montréal, la Reine du Congrès et les présidents des deux Unions occupaient des prie-Dieu près de la table sainte.

Le maire de Montréal insista que sa ville veut demeurer "le Paris d'Amérique". Les raquetteurs méritent des félicitations pour avoir su créer cette atmosphère de saine gaieté, qui laisse entrevoir le rétablissement économique. "C'est un augure de jours meilleurs, dit-il. Si Montréal ne craint pas les glaces en hiver, elle veut aussi que le monde entier sache qu'elle est entourée de plages en été. Pourquoi aller en Europe quand vous pouvez trouver ici le charme produit par le contact de deux grandes races?"

(Le Droit) J. Ch. D.

La loi du cadenas

(Suite de la page 3)

autant dans Québec où la liberté des citoyens est en jeu".

M. Woodsworth conclut en disant qu'il en voyait absolument aucun projet dans le discours du trône qui soit de nature à aider matériellement la grande majorité de la population du Canada.

M. R.-J. Deachman, député libéral de Huron-Nord, a répondu à M. Blackmore. Parlant du parti du crédit social, il dit: "Aucun parti n'a plus complètement échoué dans la réalisation de ses promesses".

La situation de l'agriculture au Canada est le plus grave facteur de la position économique du Canada, continua M. Deachman. Au cours des derniers cinq ans, il y a eu un certain renouveau. Mais l'agriculture souffre encore de dépression. L'écart des prix que reçoivent les cultivateurs et ceux que reçoivent les manufacturiers continue à exister.

"Le vrai problème, posé devant le peuple du Canada aujourd'hui est d'élever le niveau de vie de l'agriculture à mesure que le pays progresse", a déclaré M. Deachman.

Le gros problème n'est pas les chemins de fer, ni le chômage, ni les gages des ouvriers industriels. Tous ces problèmes secondaires se résoudront d'eux-mêmes si les cultivateurs obtiennent le même niveau de vie que le reste de la population.

UNITE NATIONALE

Gordon Graydon, député conservateur de Peel, a déclaré que l'opinion que le gouvernement négligeait ses devoirs tandis que les partis se combattaient l'un l'autre se répandait de plus en plus au Canada. Parlons moins, dit-il, d'unité nationale, et agissons plus dans ce but. M. Graydon approuva le gouvernement de songer à présenter un projet d'assurance-chômage. Il pense que tous les partis et tous les députés doivent donner la plus grande importance à cette mesure, déjà retardée depuis trop longtemps.

"Les producteurs de fruits et de légumes canadiens s'opposent, dit M. Graydon, à une plus grande réduction tarifaire pour les produits similaires américains dans le nouveau traité de commerce Canado-Américain. Sous la présente entente, cette classe de gens a souffert. Elle a été forcée de faire de plus grands sacrifices que les autres pour augmenter le commerce canado-américain. Elle manque de protection adéquate. La taxe de vente de 8 pour cent sur les fleurs coupées devrait être abolie. Elle n'est pas imposée sur les autres priduits agricoles. Elle est difficile à percevoir et partiale".

LA RADIO

M. Graydon dit que le mécontentement grandissait au Canada contre Radio-Canada. Il n'est pas surpris que l'augmentation du coût des permis soulève des protestations. Si l'étatisation de la radio doit arriver au succès, il faut d'abord gagner la confiance des auditeurs. L'augmentation du coût des permis est une pauvre manière de gagner cette confiance. Le gouvernement devrait non seulement abandonner cette augmentation, mais également abolir complètement.

REFORMES MONETAIRES

M. Quelch fustigea ensuite l'administration libérale pour son refus d'appliquer la politique de réforme monétaire promise par le premier ministre MacKenzie King lors de la campagne électorale de 1935.

"Au lieu de combattre les pouvoirs d'argent", tonna-t-il, "il est évident que le gouvernement actuel fait les quatre volontés de la haute finance. La chose a crevé les yeux quand les libéraux sont venus au secours des banques et ont désavoué la législation albertaine".

EXODE D'ARGENT

M. Mark Senn, député conservateur de Haldimand, débattit l'exportation des produits agricoles. Il affirma que nos exportations de produits de la ferme aux Etats-Unis avaient subi en 1937 une forte diminution sur 1936. Il montra en particulier que les envois de bestiaux avaient beaucoup tombé par suite de la chute des prix de l'autre côté de la frontière.

Il dénonça ensuite le fait que le traité conclu par Ottawa avec Washington provoquait un véritable exode de notre argent à destination des Etats-Unis. Il ajouta que cela signifiait nécessairement une balance commerciale défavorable pour notre pays.

CAMPS DE CHOMAGE PENSION AUX DEPUTES

M. Dan McIvor, député libéral de Fort-William, loua ensuite le gouvernement de n'avoir pas rouvert les camps de concentration pour les chômeurs célibataires. "Je considérais ces camps", affirma-t-il, "comme de véritables foyers de communisme".

Il fit un bref plaidoyer en faveur du syndicalisme. Il dit que les travailleurs devraient avoir partout le droit de s'unir. Il se dit favorable à une réduction des heures de travail.

Le député de Fort-William dénonça toute tentative pour museler les journaux et restreindre la liberté de parole.

Il préconisa en terminant une pension de retraite pour les anciens députés fédéraux qui ont siégé pendant de longues années à la Chambre des Communes. "Ils y ont certainement autant droit que les fonctionnaires de l'Etat", conclut-il.

Les voyageurs à Banff

Les 275 excursionnistes qui se sont joints "aux Voyageurs" lors de leur voyage à Banff n'ont rien à regretter. Un succès complet, nous rapporte-t-on.

Nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu complet de l'excursion et des concours là-bas.

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

BLE—	
No 2 Nord	1.12
No 1 Nord	1.19
No 3 Nord	.99
No 4 Nord	.91
No 5 Nord	.75½
No 6 Nord	.66½
Fourrage	.56½
No 1 CW	1.01
AVOINE—	
No 2 CW	0.44½
No 3 CW	0.37½
Fourrage	0.33
ORGE—	
No 3 CW	.47
No 4 CW	.45½
No 5 CW	.44
SEIGLE—	
No 2 CW	.63½
No 3 CW	.61
No 4 CW	.57
Ergot	.55
BETAIL—	
Agneaux de choix	5.00 - 6.25
Moutons d'un an	2.50 - 4.00
Brebis	2.00 - 3.00
Taures de choix	3.50 - 4.00
Taures moyennes	2.00 - 3.25
Bouvillons de choix	4.00 - 4.50
Bouvillons moyens	2.50 - 3.50
Vaches de choix	2.50 - 2.75
Vaches moyennes	1.75 - 2.25
Taureau	2.00 - 3.00
Veaux de choix	6.00 - 7.00
Porc à Bacon	- 8.00
BOEUF D'ENGRAIS—	
Choix	3.00 - 3.50
Autres	2.00 - 2.75

OEUFS—Variations quotidiennes

Prix payés par les marchands de gros aux producteurs

Grade A	0.18
" B	0.15
" C	0.12
CREME—	
Spécial	0.22
No 1	0.20
No 2	0.17
No 1, en boîte	0.27
BEURRE—	
Enveloppé,	
No. 1	.26
No. 2	.25
No. 3	.23

CONCERT GERMANIC

Le concert d'orgue électrophonique donné, mardi soir, au théâtre Empire d'Edmonton, par l'éminent artiste italien Fernando Germani, a remporté un franc succès d'assistance qui a manifesté son appréciation avec enthousiasme et pour l'artiste et pour l'instrument.

L'expérience était nouvelle pour le plus grand nombre d'entendre les notes puissantes des grandes orgues sortir d'un tout petit instrument qui ne dépasse guère les dimensions d'un piano ordinaire.

C'est à vrai dire de timbre de l'orgue dans les notes graves, mais aussi quelque chose de différent qui surprend l'oreille un peu dans les registres supérieurs à résonnance trop métallique.

Toutes les ressources de puissance et de délicatesse de l'instrument ont été d'ailleurs mises en valeur par l'artiste consommé qu'est M. Germani, qui dût paraître quatre fois en rappel à la fin du concert, aux applaudissements d'un auditoire vivement appréciateur.

L'artiste a joué de mémoire, pendant deux heures, les dix pièces du programme, sans une note de musique sous les yeux.

Que ce soit le Largo de Hantel, une berceuse de Brahms, un Noël de Daquin, une fantaisie de Debussy, ou le contre point extrêmement compliqué d'une fugue de Bach et d'une symphonie de Widor, l'artiste se joue de toutes les difficultés avec l'élégance et la virtuosité d'un maître.

La dernière pièce: "Etude de concert", par Rafælle Mañari, ancien professeur de M. Germani et ancien organiste de Saint-Jean de Latran à Rome, demandait une technique extraordinaire du jeu de pédales.

L'une des pièces les plus délicieuses, peut-être, fut l'interprétation si nuancée d'une mélodie d'origine flamande, publiée vers 1600, par un auteur inconnu, ou encore cette chanson espagnole et ce bijou de Couperin joués en rappel.

L'orgue électrique est à ses débuts, mais il annonce déjà assez de variété de ressources pour se faire un bel avenir.

L'instrument que touchait M. Germani est un Northern-Hammond.

SUR LE MARCHE D'EDMONTON

Peu d'entrain marquait le commerce du détail au marché public d'Edmonton pour le cours d'une journée plutôt rigoureuse samedi dernier.

VOLAILLES

Les volailles et coqs-d'Inde commandaient encore les mêmes prix de .18c la livre pour poulets, .15c pour volailles, et un haut de .25c pour les plus beaux coqs-d'Inde, parmi une clientèle marquant en nombre pour les absorber.

BEURRE

Le beurre prenait l'essor à .35c la livre et devait y rester sinon s'élever davantage, selon l'avis des vendeurs qui remarquaient que le temps de l'année arrivait quand le manque de quantité se fait ordinairement percevoir.

OEUFS

Un rapprochement général se remarquait sur les prix cotés pour les oeufs à .30c la douzaine pour A-1 gros, .28c pour A-1 moyens et .25c pour A de poulettes, avec quelques contoirs les affichant à 2 livres pour .55c, .25c et .23c.

La belle inscription

Un homme venait de mourir et quelques-uns de ses amis à qui il était très sympathique allèrent chez un fleuriste et commandèrent une magnifique gerbe de fleurs avec un large ruban.

—Vous inscrirez sur le ruban, dit l'un d'eux: "Repose en paix" sur les deux côtés et, s'il y a suffisamment de place: "Nous nous retrouverons au ciel."

Quand la belle gerbe fut arrivée à destination, tout le monde put lire avec stupéfaction cette inscription peu banale: "reposez en paix sur les deux côtés et, s'il y a suffisamment de place, nous nous retrouverons au ciel".

Le fleuriste avait trop fidèlement écrit tout ce qu'on lui avait dit.

Le club "Joyeux Noël"

Le bridge téléphone organisé par le Cercle a donné d'heureux résultats. Mme A. Searle a remporté le premier prix avec 3-5-2-0 points et Mme G. Pépin le 2ième avec 3-1-2-0.

EDMONTON.—Les préparatifs de l'élection complémentaire de Edmonton-Est vont leur train. On croit que l'élection aura lieu le 21 mars. Ce comté n'a pas de représentant aux Communes depuis la mort du Dr W.-S. Hall, député du Crédit Social.

Dans les milieux conservateurs on croit que le major W.-D. Herridge d'Ottawa, beau-frère du chef conservateur fédéral, l'hon. R.-B. Bennett, se portera candidat.

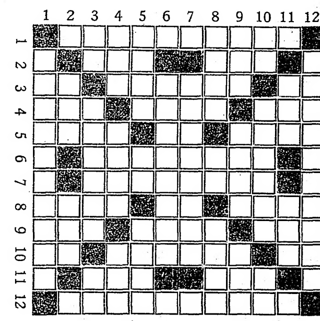
Mme Hall, veuve du Dr Hall, accepterait, dit-on, une élection sans opposition pour finir le terme de son époux.

Solution du problème No 1

	H	E	R	B	A	G	E	U	S	E	
G		R	U	E			V	I	E		G
E	T		T	A	L	I	O	N		T	E
R	O	B		T	I	N	E		E	U	R
M	I	E	N		G	S		I	T	E	M
A		L	I	G	A	T	U	R	E		I
N		G	E	R	M	I	N	A	L		N
I	D	E	E		E	N		S	O	D	A
Q	I	S		O	N	C	E		N	E	T
U	T		M	E	T	T	R	E		S	I
E		T	I	R			M	U	E		F
	H	E	R	B	I	F	O	R	M	E	

MOTS CROISES

PROBLEME No 2



HORIZONTALES

1.-Peintre, sculpteur, architecte et poète italien, né à Caprese.— 2.-Lettres de rue.— Cap au N. E. de la Tunisie.— 3.-Métal précieux.— Débris d'un vase— Fleuve d'Italie— 4.-Souverain.— Pronom indéfini.— Péricarpe des céréales.— 5.-Action de mettre.— Lettres de bout.— Lettres de trapu.— 6.-Qui peut être soudé.— 7.-Etat de ce qui dure mou.— 8.-Tonneau.— Lettres de pied.— Terre argileuse jaune.— 9.-Point cardinal.— Plante ombellifère odorante.— Lettres de houle.— 10.-Deux lettres de rouge.— Adjectif possessif.— Article espagnol.— 11.-Pronom personnel (Inver.)— Allez en latin.— 12.-Qui flagorne.

VERTICALES

1.-Une des Baléares.— 2.-Souverain.— Préfixe signifiant égalité.— 3.-Terminaison.— Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu.— Pronom.— 4.-Adjectif démonstratif.—Lettres de Léone—Forme du verbe tuer.— 5.-Prélat et érudit français, né à Caen, évêque d'Avranches.— Qui n'est pas divisible.— Lettres de gaillard.— 6.- Subit, prompt.— 7.-Se dit des régions situées au pied des Alpes.— 8.-Entrave qu'on attache au paturon des chevaux pour les retenir.— Indique répétition.— Lettres de sienne.— 9.-Particule négative.— Grand violon—Saison— 10.-Lettres de Gnou— Mot anglais signifiant discours.— Forme du verbe avoir.— 11.-Parasite.— Forme du verbe ruer.— 12.-Littérateur français, né à Rouen, neveu de Corneille.

Les Anciens Canadiens

par Philippe Aubert de Gaspé

(Suite)

CHAPITRE DEUXIEME

When I — I too — was young,
And felt, as they now feel, each coming hour,
New consciousness of power ....
. . . .
The fields, the grove, the air was haunted,
And all that age has disenchanted,
. . . .
Give me, oh! give youth's passions unconfined,
The rush of joy that felt almost like pain. GŒTHE

ARCHIBALD CAMERON OF LOCHEILL — JULES D'HABERVILLE

Archibald Cameron of Locheill, fils d'un chef de clan des montagnes d'Ecosse et d'une Française, n'avait que quatre ans lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère. Elevé par son père, vrai Nemrod, violent chasseur devant Dieu, suivant la belle expression de l'Ecriture sainte, il le suivait, dès l'âge de dix ans, dans ses courses aventureuses à la poursuite du chevreuil et des autres bêtes fauves, gravissant les montagnes les plus escarpées, traversant souvent à la nage les torrents glacés, couchant fréquemment sur la terre humide sans autre couverture que son plaid (pr. plè, manteau écossais) sans autre abri que la voûte des cieux. Cet enfant, vrai Spartiate par l'éducation, semblait faire ses délices de cette vie sauvage et vagabonde.

Arché de Locheill n'était âgé que de douze ans, en l'année 1745, lorsque son père joignit les étendards de ce jeune et infortuné prince qui, en vrai héros de roman, vint se jeter entre les bras de ses compatriotes écossais pour revendiquer par les armes une couronne à laquelle il devait renoncer pour toujours après le désastre de Culloden. Malgré la témérité de l'entreprise, malgré les difficultés sans nombre qu'offrait une lutte inégale contre les forces redoutables de l'Angleterre, aucun des braves montagnards ne lui fit défaut; tous répondirent à l'appel avec l'enthousiasme d'âmes nobles, généreuses et dévouées: leur coeur fut touché de la confiance du prince Charles-Edouard en leur loyauté, et de cette grande infortune royale.

Au commencement de cette lutte sanglante, le courage triompha du nombre et de la discipline, et les échos de leurs montagnes répétèrent au loin leurs chants de triomphe et de victoire. L'enthousiasme fut alors à son comble: le succès ne paraissait plus douteux. Vain espoir! il fallut enfin succomber après les faits d'armes les plus éclatants. Archibald Cameron of Locheill, père, partagea le sort de tant d'autres soldats valeureux qu'ensanglantèrent le champ de bataille de Culloden.

Un long gémissement de rage et de désespoir parcourut les montagnes et les vallées de l'ancienne Calédonie! Ses enfants durent renoncer pour toujours à reconquérir une liberté pour laquelle ils avaient combattu pendant plusieurs siècles avec tant d'acharnement et de vaillance. Ce fut le dernier râle de l'agonie d'une nation héroïque qui succomba. L'Ecosse, partie intégrante maintenant d'un des plus puissants empires de l'univers, n'a pas eu lieu de déplorer sa défaite. Ses anciens ennemis s'énorgueillissent des travaux de ses littérateurs, et ses hommes d'Etat ont été aussi célèbres dans le cabinet de leur souverain, que leurs guerriers en combattant pour leur nouvelle patrie. Tandis que leurs frères de la verte Erin, les Irlandais, au coeur chaud et généreux, frémissent encore en mordant leurs chaînes, eux, les Ecossais, jouissent en paix de leur prospérité. Pourquoi cette différence? L'Irlande a pourtant fourni plus que son contingent de gloire à la fière Albion; la voix puissante de ses orateurs a électrisé les tribunaux et les parlements anglais; ses soldats, braves entre les braves, ont conquis des royaumes; ses poètes, ses écrivains, charment toujours les loisirs des hommes de lettres de la Grande-Bretagne. Aucune part de gloire ne lui a été refusée. Pourquoi, alors, son dernier cri d'agonie gronde-t-il encore dans les champs, dans les vallées, dans les montagnes et jusque sur la terre de l'exil? On croirait que la terre d'Erin, arrosée de tant de larmes, ne produit que de l'absynthe, des ronces et des épines; et cependant ses prés sont toujours verts, et ses champs se couvrent d'abondantes moissons. Pourquoi ce mugissement précurseur de la tempête s'échappe-t-il sans cesse de la poitrine des généreux Irlandais? L'histoire répond à cette question.

Un oncle d'Arché, qui avait suivi l'étendard et la fortune du malheureux prince, parvint, après la journée désastreuse de Culloden, à dérober sa tête à l'échafaud et, après mille périls, mille obstacles, réussit à se réfugier en France avec le jeune orphelin. Le vieux gentilhomme, proscrit et ruiné, avait beaucoup de peine à subvenir à ses propres besoins et à ceux de son neveu, lorsqu'un Jésuite, oncle maternel du jeune homme, le déchargea d'une partie de ce lourd fardeau. Arché, admis au collège des Jésuites à Québec, en sortait, après avoir terminé son cours de mathématiques, au moment où le lecteur fait sa connaissance.

Archibald Cameron of Locheill que la main pesante du malheur avait mûri avant le temps, ne sut d'abord, quand il entra au collège, quel jugement porter sur un enfant espiègle, turbulent, railleur impitoyable, qui semblait faire le désespoir des maîtres et des élèves. Il est bien vrai que tout n'était pas profit à cet enfant: sur vingt férules et pensums que le régent distribuait dans la classe, Jules d'Haberville en empochait dix-neuf pour sa part.

Il faut avouer aussi que les grands écoliers, souvent à bout de patience, lui donnaient plus que sa part de taloches; mais, bah! on aurait cru que tout cela n'était que douceur, tant le gamin était toujours prêt à recommencer ses espiègleries. Il faut bien dire aussi que, sans avoir positivement de la rancune, Jules n'oubliait jamais une injure; qu'il s'en vengeait toujours d'une manière ou d'une autre. Ses sarcasmes, ses pointes acérées, qui faisaient rougir l'épiderme, arrivaient toujours à propos soit à l'adresse des maîtres mêmes, soit à celle des grands écoliers qu'il ne pouvait atteindre autrement.

Il avait pour principe de ne jamais s'avouer vaincu; et il fallait, de guerre lasse, finir par lui demander la paix.

On croira sans doute que cet enfant devait être détesté. Aucunement: tout le monde en raffolait; c'était la joie du collège. C'est que Jules avait un coeur qui bat, hélas! rarement sous la poitrine de l'homme. Dire qu'il était généreux jusqu'à la prodigalité, qu'il était toujours prêt à prendre la défense des absents, à se sacrifier pour cacher les fautes d'autrui, ne saurait donner une idée aussi juste de son caractère que le trait suivant. Il était âgé environ de douze ans, lorsqu'un grand, perdant patience, lui donna un fort coup de pied, sans avoir néanmoins l'intention de lui faire autant de mal. Jules avait pour principe de ne porter aucune plainte aux maîtres contre ses condisciples: cette conduite lui semblait indigne d'un jeune gentilhomme. Il se contenta de lui dire: "Tu as l'esprit trop obtus, féroce animal, pour te payer en sarcasmes; tu ne les comprendrais pas; il faut percer l'épiderme de ton cuir épais; sois tranquille, tu ne perdras rien pour attendre"!

Jules, après avoir rejeté certains moyens de vengeance, assez ingénieux pourtant, s'arrêta à celui de lui raser les sourcils pendant son sommeil, punition d'autant plus facile à infliger que Dubuc, qui l'avait frappé, avait le sommeil si lourd qu'il fallait le secouer rudement, même le matin, pour le réveiller. C'était d'ailleurs le prendre par le côté le plus sensible: il était beau garçon et très fier de sa personne.

Jules s'était donc arrêté à ce genre de punition, lorsqu'il entendit Dubuc dire à un de ses amis, qui le trouvait triste: "J'ai bien sujet de l'être, car j'attends mon père demain. J'ai contracté des dettes chez les boutiquiers et chez mon tailleur, malgré ses dépenses, espérant que ma mère viendrait à Québec avant lui, et qu'elle me tirerait d'embarras à son insu. Mon père est avare, colère, brutal; dans un premier mouvement, il est capable de me frapper. Je ne sais où donner de la tête; j'ai presque envie de prendre la fuite jusqu'à ce que l'orage soit passé.

—Ah çà! dit Jules, qui avait tout entendu, pourquoi n'as-tu pas eu recours à moi?

—Dame! dit Dubuc en secouant la tête.

—Crois-tu, fit Jules, crois-tu que, pour un coup de pied de plus ou de moins, je laisserais un écolier dans l'embarras et exposé à la brutalité de son aimable père? Il est bien vrai que tu m'as presque éreinté, mais c'est une autre affaire à régler en temps et lieu. Combien te faut-il?

—Ah! mon cher Jules, répliqua Dubuc, ce serait abuser de ta générosité. Il me faudrait une forte somme, et je sais que tu n'es pas en fonds dans le moment: tu as vidé ta bourse pour assister cette pauvre veuve dont le mari a été tué par accident!

—En voilà un caribou celui-là, dit Jules, comme si l'on ne trouve pas toujours de l'argent pour soustraire un ami à la colère d'un père avare et brutal, qui peut lui casser la barre du cou! Combien te faut-il?

—Cinquante francs.

—Tu les auras ce soir", fit l'enfant.

Jules, fils unique, Jules, appartenant à une famille riche, Jules, l'enfant gâté de tout le monde, avait toujours de l'argent à pleines poches; père, mère, oncle ,tantes, parrains et marraines, tout en proclamant bien haut cette maxime, qu'il est dangereux de laisser les enfants disposer de trop fortes sommes, lui en donnaient cependant à qui mieux mieux, à l'insu les uns des autres!

Dubuc avait pourtant dit vrai: sa bourse était à sec dans le moment.

C'était, d'ailleurs, alors une forte somme que cinquante francs. Le roi de France ne payait à ses alliés sauvages que cinquante francs la chevelure d'un Anglais; le monarque anglais, plus riche, ou plus généreux, en donnait cent pour une chevelure française!

Jules avait trop de délicatesse pour s'adresser à ses oncles et à ses tantes, seuls parents qu'il eût à Québec. Sa première idée fut d'emprunter cinquante francs en mettant en gage sa montre d'or, laquelle valait vingt-cinq louis. Se ravisant, il pensa à une vieille femme, ancienne servante que son père avait dotée en la mariant, et à laquelle il avait ensuite avancé un petit fonds de commerce, qui avait prospéré entre ses mains: elle était riche, veuve et sans enfants.

Il y avait bien des difficultés à surmonter: la vieille était avare et acariâtre; d'ailleurs Jules et elle ne s'étaient pas laissés dans les meilleurs termes possibles à la dernière visite qu'il lui avait faite; elle l'avait même poursuivi avec son manche à balai jusque dans la rue. Le gamin n'était pourtant coupable que d'une peccadille: il avait fait humer une forte prise de tabac à son barbet favori, et, tandis que la vieille venait au secours de son chien, qui se débattait comme un énergumène, il avait vidé le reste de la tabatière dans une salade de dent-de-lion qu'elle épluchait avec grand soin pour son souper, en lui disant: "Tenez, la mère, voici l'assaisonnement".

N'importe, Jules pensa qu'il était urgent de faire sa paix avec la bonne femme, et en voici les préliminaires. Il lui sauta au cou en entrant, malgré les efforts de la vieille pour se soustraire à ses démonstrations par trop tendres, après l'avanie qu'il lui avait faite.

"—Voyons, dit-il, chère Madeleine, faluron dondaine, comme dit la chanson, je suis venu te pardonner tes offenses, comme tu dois les pardonner à ceux qui t'ont offensée. Tout le monde prétend que tu es avare et vindicative; peu m'importe, ce n'est pas mon affaire. Tu en seras quitte pour griller dans l'autre monde, je m'en lave les mains.

Madeleine ne savait trop si elle devait rire ou se fâcher de ce beau préambule; mais, comme elle avait un grand faible pour l'enfant, malgré ses espiègleries, elle prit le parti le plus sage, et se mit à rire.

—Maintenant que nous sommes de bonne humeur, reprit Jules, parlons sérieusement. J'ai fait des sottises, vois-tu, je me suis endetté; je crains les reproches de mon père, et encore plus de lui faire de la peine. Il me faudrait cinquante francs pour assoupir cette malheureuse affaire: peux-tu me les prêter?

—Mais, comment donc, M. d'Hiberville, dit la vieille, je n'aurais que cette somme pour tout bien dans le monde, que je la donnerais de grand coeur pour exempter la moindre peine à votre bon papa. J'ai assez d'obligation à votre famille....

Tarare, dit Jules, si tu parles de ces cinq sous-là, point d'affaires. Mais écoute, ma bonne Madeleine, comme je puis me casser le cou au moment qu'on s'y attendra le moins, ou qu'on s'y attendra le plus, en grimpant sur le toit du collège et sur tous les clochers de la ville de Québec, je vais te donner un mot d'écrit pour ta sûreté; j'espère bien, pourtant, m'acquitter envers toi dans un mois au plus tard".

Madeleine se fâcha tout de bon, refusa le billet, et lui compta les cinquante francs. Jules faillit l'étrangler en l'embrassant, sauta par la fenêtre dans la rue, et prit sa course vers le collège.

A la récréation du soir, Dubuc était libéré de toute inquiétude du côté de son aimable père.

—"Mais, souviens-toi, dit d'Haberville, que tu es dans mes dettes pour le coup de pied.

—Tiens, mon cher ami, dit Dubuc très affecté, paie-toi tout de suite: casse-moi la tête ou les reins avec ce fourgon, mais finissons-en: penser que tu me gardes de la rancune, après le service que tu m'as rendu, serait un trop grand supplice pour moi.

—En voilà encore un caribou, celui-là, dit l'enfant, de croire que je garde rancune à quelqu'un parce que je lui dois une douceur de ma façon! Est-ce comme cela que tu le prends? alors ta main, et n'y pensons plus. Tu pourras te vanter toujours d'être le seul qui m'aura égratigné sans que j'aie tiré le sang".

Cela dit, il lui sauta sur les épaules, comme un singe, lui tire un peu les cheveux pour acquit de conscience, et court rejoindre la bande joyeuse qui l'attendait.

Archibald de Locheill, mûri par de cruelles épreuves, et partant d'un caractère plus froid, plus réservé que les enfants de son âge, ne sut d'abord, à son entrée au collège, s'il devait rire ou se fâcher des espiègleries d'un petit lutin qui semblait l'avoir pris pour point de mire et ne lui laissait aucun repos. Il ignorait que c'était la manière de Jules de prouver sa tendresse à ceux qu'il aimait le plus. Arché enfin, poussé à bout, lui dit un jour:

"—Sais-tu que tu ferais perdre patience à un saint; vraiment, tu me mets quelquefois au désespoir.

—Il y a pourtant un remède à tes maux, dit Jules: la peau me démange, donne-moi une bonne raclée, et je te laisserai en paix: c'est chose facile à toi, qui est fort comme un Hercule".

En effet, de Locheill, habitué dès la plus tendre enfance aux rudes exercices des jeunes montagnards de son pays, était, à quatorze ans, d'une force prodigieuse pour son âge.

"—Me crois-tu assez lâche, lui dit Arché, pour frapper un enfant plus jeune et beaucoup plus faible que moi?

—Tiens, dit Jules, tu es donc comme moi? jamais une chiquenaude à un petit. Une bonne raclée avec ceux de mon âge et même plus âgés que moi, et ensuite on se donne la main, et on n'y pense plus.

Tu sais, ce farceur de Chavigny, continua Jules: il est pourtant plus âgé que moi, mais il est si faible, si malingre, que je n'ai jamais eu le coeur de le frapper, quoiqu'il m'ait joué un de ces tours qu'on ne pardonne guère, à moins d'être un saint François de Sales. Imagine-toi qu'il accourt vers moi tout essoufflé, en me disant: Je viens d'escamoter un oeuf à ce gourmand de Létourneau qui l'avait volé au grand réfectoire. Vite, cache-le, il me poursuit.

—Et où veux-tu que je le cache? lui dis-je.

—Dans ton chapeau, répliqua-t-il; il n'aura jamais l'idée de le chercher là.

Je suis assez sot pour le croire; j'aurais dû m'en méfier, puisqu'il m'en priait.

Létourneau arrive à la course, et m'assène, sans cérémonie, un coup sur la tête. Le diable d'oeuf m'aveugle, et je puis te certifier que je ne sentais pas la rose: c'était un oeuf couvé, que Chavigny avait trouvé dans un nid de poule abandonné, depuis un mois probablement. J'en fus quitte pour la perte d'un chapeau, d'un gilet et d'autres vêtements (1). Eh bien, le premier mouvement de colère passé, je finis par en rire; et si je lui garde un peu de rancune, c'est de m'avoir escamoté ce joli tour, que j'aurais eu tant de plaisir à faire à Derome, avec sa tête toujours poudrée à blanc. Quant à Létourneau, comme il était trop simple pour avoir inventé cette espièglerie, je me contentai de lui dire: "Bienheureux les pauvres d'esprit", et il se sauva tout fier du compliment, content, après tout, d'en être quitte à si peu de frais.

Maintenant, mon cher Arché, continua Jules, capitulons; je suis bon prince, et mes conditions seront des plus libérales. Je consens, pour te plaire, à retrancher, foi de gentilhomme, un tiers des quolibets et des espiègleries que tu as le mauvais goût de ne pas apprécier. Voyons: tu dois être satisfait, sinon tu es déraisonnable! Car, vois-tu, je t'aime, Arché; aucun autre que toi n'obtiendrait une capitulation aussi avantageuse".

De Locheill ne put s'empêcher de rire, en secouant un peu le gamin incorrigible. Ce fut après cette conversation que les deux enfants commencèrent à se lier d'amitié; Arché, d'abord avec la réserve d'un Ecossais; Jules, avec toute l'ardeur d'une âme française.

Quelque temps après cet entretien, environ un mois avant la vacance, qui avait alors lieu le quinze d'août, Jules prit le bras de son ami, et lui dit:

"—Viens dans ma chambre; j'ai reçu de mon père une lettre qui te concerne.

—Qui me concerne, moi? dit l'autre tout étonné.

—D'où vient ton étonnement? répartit d'Haberville; crois-tu que tu n'es pas un personnage assez important pour qu'on s'occupe de toi? On ne parle que du bel Ecossais dans toute la Nouvelle-France. Les mères, craignant que tu mettes bien vite en feu les coeurs de leurs jeunes filles, — soit dit sans calembour, — se proposent, dit-on, de présenter une requête au supérieur du collège pour que tu ne sortes dans les rues que couvert d'un voile, comme les femmes de l'Orient.

—Trêve de folies, et laisse-moi continuer ma lecture.

—Mais je suis très sérieux, dit Jules. En entraînant son ami, il lui communiqua un passage d'une lettre de son père, le capitaine d'Haberville, ainsi conçu:

"Ce que tu m'écris de ton jeune ami, M. de Locheill, m'intéresse vivement. C'est avec le plus grand plaisir que j'octroie ta demande. Présente-lui mes civilités,et prie-le de venir passer chez moi, non seulement les vacances prochaines, mais toutes les autres, pendant le séjour qu'il fera au collège. Si cette invitation, sans cérémonie, d'un homme de mon âge, n'est pas suffisante, je lui écrirai plus formellement. Son père repose sur un champ de bataille glorieusement disputé; honneur à la tombe du vaillant soldat! Tous les guerriers sont frères; leurs enfants doivent l'être aussi. Qu'il vienne sous mon toit, et nous le recevrons tous à bras ouverts, comme l'enfant de la maison".

Arché était si ému de cette chaleureuse invitation, qu'il fut quelque temps sans répondre.

—Voyons, monsieur le fier Ecossais, continua son ami, nous faites-vous l'honneur d'accepter? Ou faut-il que mon père envoie, en ambassade, son majordome José Dubé, une cornemuse en sautoir sur le dos, — comme ça se pratique, je crois, entre les chefs de clans montagnards, — vous délivrer une épître dans toutes les formes?

—Comme je ne suis plus, heureusement pour moi, dans mes montagnes d'Ecosse, dit Arché en riant, nous pouvons nous passer de cette formalité. Je vais écrire immédiatement au capitaine d'Haberville, pour le remercier de son invitation si noble, si digne, si touchante pour moi, orphelin sur une terre étrangère.

—Alors, parlons raisonnablement, dit Jules, ne serait-ce, de ma part, que pour la nouveauté du fait. Tu me crois bien léger, bien fou, bien écervelé; j'avoue qu'il y a un peu de tout cela chez moi: ce qui ne m'empêche pas de réfléchir souvent beaucoup plus que tu ne penses. Il y a longtemps que je cherche un ami, un ami sincère, un ami au coeur noble et généreux! Je t'ai observé de bien près; tu possèdes toutes ces qualités. Maintenant, Arché de Locheill, veux-tu être cet ami?

—Certainement, mon cher Jules, car je me suis toujours senti entraîné vers toi.

—Alors, s'écria Jules en lui serrant la main avec beaucoup d'émotion, c'est à la vie et à la mort entre nous, de Locheill!"

Ainsi fut scellée, entre un enfant de douze ans et l'autre de quatorze, cette amitié qui sera exposée, par la suite, à des épreuves bien cruelles.

"—Voici une lettre de ma mère, dit Jules, dans laquelle il y a un mot pour toi:

"J'espère que ton ami, M. de Locheill, nous fera le plaisir d'accepter l'invitation de ton père. Nous avons tous grande hâte de faire sa connaissance. Sa chambre est prête, à côté de la tienne. Il y a dans la caisse que José te remettra, un paquet à son adresse qu'il me peinerait beaucoup de le voir refuser: je pensais, en le faisant, à la mère qu'il a perdue"! La caisse contenait une part égale, pour les deux enfants, de biscuits, sucreries, confitures et autres friandises.

Cette amitié entre les deux élèves ne fit qu'augmenter de jour en jour. Les nouveaux amis devinrent inséparables: on les appelait indifféremment au collège, Pythias et Damon, Pylade et Oreste, Nysus et Euryale: ils finirent par se donner le nom de frères.

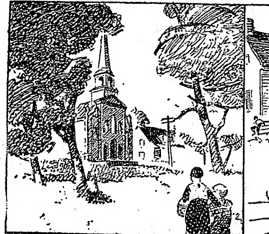
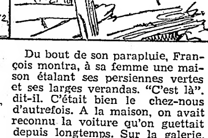
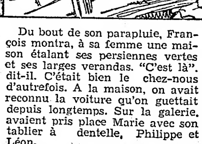
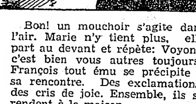
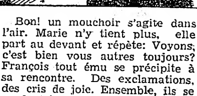
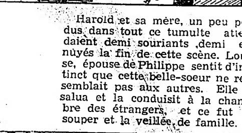
De Locheill, pendant tout le temps qu'il fut au collège, passait ses vacances à la campagne, dans la famille d'Haberville qui ne semblait mettre d'autre différence, entre les deux enfants, que les attentions plus marquées qu'elle avait pour le jeune Ecossais, devenu, lui aussi, le fils de la maison. Il est donc tout naturel qu'Arché, avant son départ pour l'Europe, accompagnât Jules dans la visite d'adieux qu'il allait faire à ses parents.

Suite au prochain numéro

La Campagne Canadienne

(R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).

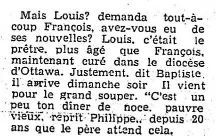
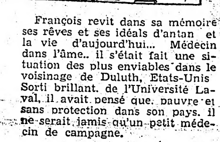







L'église était restée la même, élégante et svelte... le presbytère refait à neuf... Baptiste, qui comme un triomphateur saluait à droite et à gauche, répondait à François; Harold s'intéressait à faire trotter son massif cheval de ferme. Gladys cherchait à suivre la conversation. Fanny regardait avec une curiosité mal éveillée.

Du bout de son parapluie, François montra, à sa femme une maison étalant ses persiennes vertes et ses larges verandas. "C'est là". dit-il. C'était bien le chez-nous d'autrefois. A la maison, on avait reconnu la voiture qu'on guettait depuis longtemps. Sur la galerie, avaient pris place Marie avec son tablier à dentelle, Philippe et Léon.

Bon! un mouchoir s'agite dans l'air. Marie n'y tient plus, elle part au devant et répète: Voyons, c'est bien vous autres toujours? François tout ému se précipite à sa rencontre. Des exclamations, des cris de joie. Ensemble, ils se rendent à la maison.

Harold et sa mère, un peu perdus dans tout ce tumulte attendaient demi souriants ,demi ennuyés la fin de cette scène. Louise, épouse de Philippe sentit d'instinct que cette belle-soeur ne ressemblait pas aux autres. Elle la salua et la conduisit à la chambre des étrangers, et ce fut le souper et la veillée de famille.

Le souper fini, Fanny se retira dans sa chambre. Les jeunes veillèrent au salon, les vieux dans l'allonge. C'est là qu'on fit la causette en fumant la pipe. Les femmse achevaient d'y laver la vaisselle. La vieille Marie, tout en essuyant longuement les assiettes, se mêlait à la conversation.

Mais Louis? demanda tout-à-coup François, avez-vous eu de ses nouvelles? Louis, c'était le prêtre, plus âgé que François, maintenant curé dans le diocèse d'Ottawa. Justement, dit Baptiste, il arrive dimanche soir Il vient pour le grand souper. "C'est un peu ton dîner de noce, pauvre vieux, reprit Philippe, depuis 20 ans que le père attend cela.

Les derniers bonsoirs échangés, Marie tirant son grand chapelet, s'agenouilla pour la prière du soir: La famille répondit aux pieuses invocations de grand'mère. Puis l'on se distribua les chambres. Marie et François avant de s'endormir s'étaient dit et redit leur bonheur d'avoir enfin revu François.

François revit dans sa mémoire ses rêves et ses idéals d'antan et la vie d'aujourd'hui... Médecin dans l'âme.. il s'était fait une situation des plus enviables dans le voisinage de Duluth, Etats-Unis Sorti brillant. de l'Université Laval, il avait pensé que, pauvre et sans protection dans son pays, il ne serait jamis qu'un petit médecin de campagne.



Chez les B. Amies

La vie a certainement ses joies, c'est convenu, mais elle a surtout ses peines.... Le Cercle déplore profondément le deuil qui vient de frapper l'un de ses membres, Mme Roméo Bouchard, à la mort de son père, le docteur Giroux de St-Albert.

Nos témoignages de sympathies à la famille affligée.

* * *

Avant d'entrer en matière (hé! ne change pas de colonne....) je me crois obligée de me réinstaller dans votre bonne grâce de lecteur indulgent. Oui, malheureusement, je me suis tenue coite un mois durant....

Cependant, vous ne jubilerez pas longtemps en apprenant que les nouvelles se conservent admirablement —au froid....

* * *

Il y a déjà quelque temps de cela, Muriel avoua avoir perdu un gentil chapeau en mouton noir (genre plus robuste du "boidoir beanie") quelle a retrouvé depuis. Et naturellement, le petit vagabond n'est plus perdu de vue.... pauvre mouton noir!

* * *

Il est regrettable en bonne vérité que nous ayons à payer parfois bien cher pour pouvoir toucher du doigt un rêve d'enfance....

C'est la fièvre de grandir.... Exemple: Quand arrive l'époque des dents de sagesse, pour les uns c'est une persuasion, ou une satisfaction, et pour les autres, une déception—sinon un supplice. Une Bonne Amie a dû dernièrement prendre place parmi nos "vierges sages".

* * *

On nous apprend que Mlle Turgeon s'est démis un poignet. Pauvre Emma, s'est sans doute surpassée au jeu de quilles?

Les membres du Cercle invitent tous leurs amis à une soirée mercredi, le 3 février, au "Masonic Temple". Comme par le passé, n'ayez crainte de vous y ennuyer, car les membres ont certainement à coeur d'en faire un succès à tout épreuve. Alors, à mercredi.

* * *

N'allez pas croire par ce qui va suivre, que j'ai l'intention de brouiller l'entente qui existe entre notre province et les provinces soeurs. Permettez-moi, cependant, cette remarque. Dans l'espace d'une année, la Saskatchewan nous a enlevé un membre et la bonne vieille province de Québec quatre.... C'en est allarmant. Rien nous indique que c'est la guerre.... tout de même ça louche!

Il y a quelque temps nous apprenions que Mlle Madeleine Jenvrin était décidée de demeurer à Montréal où une position plus allêchante lui a été offerte. Nous déplorons tous son départ. Cependant, il ne faut pas lui en vouloir puisque Madeleine s'y plaît et quelle ne nous oublie pas....

* * *

Mlles Jeanne et Lorraine Montpetit ont joint notre Cercle qui va toujours grandissant — et cela sans l'aide de la conscription....

* * *

Mlle Léonie Mandin est allée visiter sa famille en Saskatchewan. Nous comptons la revoir parmi nous à la fonte des neiges.

Coin Des Anciens

Les Anciens offriront un thé chez Madame Dow, 10035—116ième rue, dimanche après-midi. L'air mystérieux, marmottant des mots inintelligibles et se tortillant les doigts de façon souvent grotesque pour balancer élégamment une tasse de porcelaine, ils se préparent à cet événement pour en assurer le succès. Il ne faudrait pas de vaisselle brisée, de liquide versé sur les jolies toilettes ni aucune maladresse. Ils comptent cependant sur l'habileté masculine pour suppléer à l'habitude et espèrent que le thé sera un des plus amusants et des plus intéressants!

Les messieurs porteront le gentil petit tablier de dentelle et pour une fois offriront des friandises aux dames. Il y aura une assistance distinguée et nombreuse. Vous êtes tous invités à venir vous rendre compte de leur élégance. Il va sans dire que tous les Anciens qui le peuvent viendront au cours de l'après-midi. Toutes les dames et les demoiselles, avec leurs maris et leurs amis sont cordialement invités.

Le comité en charge; MM. R. Patenaude, L. Nadon, L. Paiement, l'hon. Lucien Maynard; MM. Laurier Picard, G. Baril, C. Turgeon, N. Pépin, J. Sylvestre serviront le thé.

Assisteront dans le service: MM. L. Giroux, J. Villeneuve, L. Forest, L. St-Arnault, P. Langlois, N. Dalphond, J.-L. Barbeau, J. Jenvrin, A. Déchène et F. Rodberg.

LES PROFESSIONNELS

Samedi soir, au collège, un bon nombre d'Anciens se rendirent pour une partie de gouret entre les Anciens du collège et ceux du Juniorat. La partie résulta en un triomphe de 4 à 3 pour les Anciens du Collège. La partie fut rapide et l'on n'aurait pas cru que plusieurs ont abandonné l'entraînement rigoureux du gouret. Les frères Avila et Aurèle Thivierge se sont distingués du côté des Anciens Junioristes tandis que le P. Luigi d'Appolonia et Léo Lemieux formaient le centre de l'attaque de l'autre équipe. "Pic", protégé par des jambières, des épaulières et autres accoutrement contre les bosses joua une partie sensationnelle sur la défence et eut la distinction de toucher la dernière rondelle quand le sifflet termina la partie au moment où il menaçait de compter.

Les joueurs étaient:

COLLEGE

But: A. Rostaing; défenses: A. Déchêne, E. Picard, L. Malo; avants: L. Lemieux, J. Dalphond, A. D'Appolonie, L. St-Arnault, R. Barbeau, J. Letain, A. Nedelec.

●

JUNIORAT

But: C. Diamond; défenses: A. Thivierge, F. Fitzgerald; avants: A. Protti, A. Riopel, E. Pritchard, J. Baril, L. Meunier, J.-L. Leduc.

DECES

M. le Dr A. Giroux

Mardi dernier, le Dr Giroux, médecin bien connu de St-Albert s'éteignait à sa résidence après une longue maladie.

Né à Québec en 1875, M. le Dr Giroux fit ses études à l'Université Laval où il obtint son titre de médecin. C'est en 1902 qu'il vint s'installer à St-Albert.

Comme distraction à sa profession le docteur s'intéressa à la musique. Il fut directeur du Cercle dramatique de St-Albert.

Il avait 62 ans quand la mort vint le prendre. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse; un fils, étudiant à l'Université de la Colombie canadienne; 2 filles, Mme R.-L. Bouchard d'Edmonton et Mme T.-A. Harvey de Vancouver.

Les funérailles furent célébrées à St-Albert par le R. P. Larose, O.M.I. assisté du R. P. Bideault et du R. P. Fournier, vendredi matin à 10 h.

La sépulture s'est faite dans le cimetière de St-Albert.

Les porteurs étaient: MM. le Dr J.-H. Riopel, Dr. A. Blais, M. Courchesne, Dr E. Boissonneault, Dr. A. Fergusson, Dr R. Poirier.

Voici la liste de ceux qui ont adressé leurs sympathies à la famille, soit par des offrandes spirituelles ou par des tributs floraux: Son épouse et la famille; Lucette, Bud et les enfants; M. et Mme R.-L. Bouchard et la famille; M. et Mme Edgar Méthot du Cap St-Ignace de Québec; M. et Mme E. Morin du Cap St-Ignace, P.Q.; Mme Pierre Morin du Cap St-Ignace, P.Q.; M. et Mme Lorenzo Leclerc de Charlesbourg, P.Q.; M. Léopold Morin de Montréal-Paris; Emile, Pauline et la famille de Morinville; le Dr Blais et Françoise; M. et Mme G. Lambert de St-Albert; le Dr Harry Weinlos; M. et Mme Paul-Emile Poirier; M. et Mme Hogan et la famille; M. T. Barry et la famille; M. et Mme H. Lamer; La Chorale de St-Joachim; Mme Evelyn Nichols; Mme M. Bagley; la famille Ouellette; M. et Mme Martel Villeneuve.

Les RR. PP. Oblats; M. Alfred Tougas et la famille; M. et Mme Blowey et Betty; M. et Mme C. Joyal; Mlle Jeannette Smallwood; M. A. Sévigny et la famille; l'orchestre de St-Albert; M. et Mme Labelle; M. et Mme Lamer; M. Adrien Blais; M. et Mme A. Harnois; la famille Ross; L. Anthieran et la famille; Mlle Kate Maloney; M. et Mme Lepine; M. et Mme Neil Ross jr.; M. Chevigny et Mary; M. et Mme Mauckle; M. Adélard Baril et la famille; M. et Mme A. Morin; M. et Mme H. Clancy; Le Cercle Grandin; M. A. Smith et la famille d'Athabasca; M. et Mme Emile Lema de Villeneuve; Les Bonnes Amies; Mme Caron; M. et Mme J.-L. Picard; M. l'abbé Ketchen; M. et Mme J. Sylvestre; le gérant et les employés du Crédit Foncier et Holland Canada; M. J.-H. Julien et la famille; les Dames de l'Autel; Mme J. Kluthe; Mlles Bérangère et Gabrielle Mercier; M. J.-E. Comeault et la famille;

M. et Mme Léon Lema de Villeneuve; le Cercle Dramatique Molière; M. et Mme Prudent Borle de Villeneuve; M. Hervieux et la famille; Mme P. Lachambre et la famille de Cleeves, Sask.; R. P. J.-R. O'Neil de Villeneuve; Mme J.-C. Jacques et la famille de Villeneuve; M. et Mme A. Meunier de Morinville; le Dr Riopel et sa famille; M. P. Lachambre de Paradise Hill, Sask.; M. et Mme H. Savoye, Howard and Opal, Dove, Vancouver; Mme E. Bocock de St-Albert; Mme M. Boaq de Bremmer; le Dr et Mme A.-A. Fergusson de Morinville; M. et Mme A. Trottier de Morinville; Mlle L. Cormier de Morinville; M. et Mme Paul Jenvrin d'Edmonton; M. et Mme J. Pigeon d'Edmonton; M. et Mme Albert Lema de Villeneuve; Mlles Thérèse, Jeanne et Simone Labelle; M. et Mme Bagley de Fort Saskatchewan; M. et Mme Legris d'Edmonton et Mlle Marie Boileau d'Edmonton.

"La Survivance" présente ses sympathies à la famille. L'Ouest perd un de ses pionniers en la personne du Dr Giroux. Par sa profession, il avait eu maintes fois l'occasion de prouver son attachement et son dévouement à notre cause.

CARTES PROFESSIONNELLES

"NOUS VOUS SERVONS MIEUX"

CARTES D'AFFAIRES

"VOTRE SATISFACTION EST NOTRE SUCCES"

CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR LIBERTE

Son Em. le card. Villeneuve développe la thèse de la liberté humaine au Cercle Universitaire de Montréal

"Etre moins libéraux de doctrine et plus libéraux de responsabilité, montrer le catholicisme dans toute son intransigeante beauté et dans toute sa condescendante charité, la seule main tendue qu'il lui soit possible d'exercer, je ne dis point que tous les problèmes publics en seront du coup résolus, mais je suis persuadé que l'influence de l'Eglise en sera toutefois plus encore admise et même désirée, et conséquemment l'ordre social consolidé" a déclaré, il y a quelque temps au Cercle Universitaire, Son Em. le cardinal R. Villeneuve O.M.I., archevêque de Québec, au cours d'une docte causerie intitulée "Liberté et Libertés".

"Son Eminence termine la première partie de son intéressante causerie comme suit: Nous pouvons tout résumer et conclure d'une façon aussi nette que solide par ce simple exposé de saint Thomas:

"Pour établir la preuve de la liberté, considérons d'abord que certains êtres agissent sans aucun jugement: telle la pierre qui tombe vers le bas, tels aussi tous les êtres qui n'ont pas la connaissance. D'autres êtres agissent d'après un certain jugement, mais qui n'est pas libre: tels les animaux. C'est de cette façon que la brebis, voyant le loup, juge qu'il faut fuir; c'est un jugement naturel, mais non libre, car elle ne juge pas par une opération synthétique, mais par un instinct naturel. Et il en va de même pour tous les jugements des animaux. L'homme agit d'après un jugement; car par sa faculté de connaissance, il juge qu'il faut fuir quelque chose ou le poursuivre. Mais comme ce jugement n'est pas l'effet d'un instinct naturel s'appliquant à une action particulière, mais d'une certaine synthèse rationnelle, en conséquence l'homme agit selon un jugement libre, car il a la faculté de se porter à divers objets. En effet, dans le domaine du contingent, la raison peut suivre des directions opposées.... Or, les actions particulières sont des faits contingents: par suite le jugement rationnel qui porte sur elles peut suivre des directions opposées, et n'est pas déterminé en un seul sens.

A l'égard du bien créé, tout jugement pratique est de sa nature indifférent, puisque ce bien peut comme bien être éligible, et comme déficient ne l'être pas. C'est le cas de tous les moyens ou bien créés, par rapport à la fin ultime, qu'ils ne réalisent que participativement. Et conséquemment, l'homme est de sa nature libre, parce qu'il domine aussi de sa raison de son libre arbitre. Il maîtrise sur les flots de la vie les procédés d'atteindre au port de la félicité.

Cette comparaison m'est suggérée par un souvenir.

Naguère au sein des Laurentides, où, avec les Scolastiques dont j'étais le Supérieur, je passais les mois d'été, un lac étendait sous mes regards sa nappe souvent agitée. Parfois, le ciel se couvrait d'un nuage épais et lourd, la vague grossissait et bientôt l'écume couvrait le lac. Il m'arrivait alors d'apercevoir au loin l'embarcation grossière dans laquelle jouent les enfants de notre fermier. Je suivais leurs manoeuvres. Ces petits de douze ou quinze ans n'étaient pas effrayés. Ils tournaient leurs voiles de façon à prendre juste assez de vent, ils piquaient vers le rivage en croisant de biais les vagues plutôt que de les rencontrer de face ou de côté, l'un d'eux plongeait sa rame de manière à gouverner en s'aidant des vagues elles-mêmes.... Et je considérais cette faiblesse d'enfant, triomphant de la force même de la nature déchaînée. Image pour moi de la liberté. Non, indépendants, certes des éléments en furie, les jeunes navigateurs raisonnaient d'abord sur les moyens à prendre pour s'en servir et en triompher; ils calculaient le vent, la hauteur des vagues et leur longueur, le recul qu'à chaque avance la chaloupe en ressentirait, et entre ces diverses appréciations, avec maîtrise, ils choisissaient. Leur faiblesse corporelle dominait ainsi par la puissance de leur liberté humaine l'ouragan, l'abîme et les flots.

La liberté, son plus bel apanage, est pour l'homme la domination volontaire de ses moyens pour atteindre à la fin, à sa perfection et à son bonheur".

UNE EQUIVOQUE

Dans la deuxième partie de sa causerie, Son Eminence le cardinal R. Villeneuve parle des libertés, d'abord de la liberté morale, de la liberté du mal et celle des gouvernants.

"LIBERTE! LIBERTE! crie-t-on, liberté égale pour tout individu, ajoute Son Eminence. Equivoque, Messieurs, équivoque lamentable, aveugle, qui procède d'une absurdité, et que d'ailleurs ceux qui la réclament à grands cris sont les premiers à ne pas concéder. Liberté pour tout individu, sans exception, de faire le bien. Liberté égale accordée à l'enfant comme à l'adulte, à l'homme sain et au détraqué, au citoyen digne et au bagnard, à celui qui défend l'Etat et à l'autre qui le trahit, évidemment non, vous ne pouvez pas parler ainsi. Prenez donc garde à l'équivoque, et dites plutôt: respect des justes libertés de chacun, liberté des individus conformément à leurs devoirs respectifs. C'est mieux, car c'est liberté sans être libertaire. De la sorte les citoyens auront le droit de se servir de leur jugement propre et de décider de leur conduite personnelle, de décider du choix de leur domicile, de leurs allées et venues, de l'emploi de leur temps, de l'usage de leur propriété, de leurs relations, du droit de société, de leurs contrats, etc. etc., mais dans les limites du bien, c'est-à-dire de la loi naturelle, de la loi divine, et des sages lois humaines, celles qui protègent le bien commun.

"Les affaires"

Sommaire janvier 1938

ARTICLES—

Attirez les clients à votre magasin avec des étalages bien disposés.—B. L.

Tableau d'honneur pour les étalagistes.

Etalage de corset (Illustré)

L'industrie de la chaussure dans le Québec — Lucien Tremblay.

Des piliers qui vendent les tissus.

Des mannequins improvisés.

Une seule bouchée à la fois; c'est le moyen de ne pas vous étouffer— G.-H. Payeur.

Transformation d'une société commerciale en compagnie à capital-actions.— Benoît Morency.

Sachez combiner les méthodes anciennes avec les nouvelles.

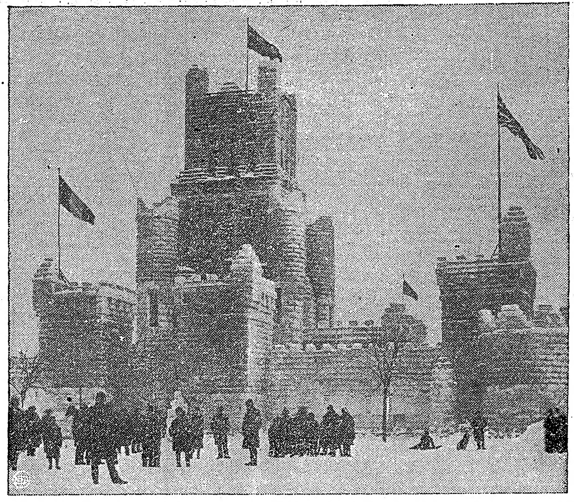
Vocabulaire anglais-rançais de la publicité.— Adjutor Fradet.

Bibliographie.

Table des matières pour 1937-38.

Abonnements: Canada: Un an $2.00
Le numéro: 20c.—Dir. L.-A. Belisle, case postale 100, station "B", P.Q.

LE PALAIS DE GLACE A MONTREAL



Le magnifique palais de glace que Montréal avait érigé pour la réception des raquetteurs n'a pas connu une longue existence. La pluie et le soleil l'ont réduit et affaibli au point d'en faire un monument dangereux pour ceux qui l'approchaient. La police montait la garde autour.

Seizième anniversaire de son Pontificat et le neuvième de son Règne sur la Cité Vaticane

VIVE PIE XI, ROI TRES GLORIEUX!

Pie XI est Roi de l'Etat du Vatican, Capitale de la Cité de Dieu. Depuis neuf ans, par un acte de toute sagesse et de toute autorité, pourrait-on ajouter, il a mis fin à l'emprisonnement volontaire du Vicaire du Christ et à la situation fausse d'une Italie usurpatrice.

En signant les Accords du Latran, par son représentant le 11 février 1929, Sa Sainteté Pie XI donnait la dernière solution à la Question romaine tout en sauvegardant l'indépendance de l'Eglise et les aspirations des patriotes italiens. Et c'est depuis que l'Italie a été absoute de son sacrilège qu'elle semble se diriger vers les premiers rangs de la hiérarchie des nations. Nouvelle preuve que le respect des valeurs n'est pas un obstacle au progrès ou encore que la bonne entente avec Rome est un élément capable de favoriser la paix et la situation sociale d'un peuple.

Mais, connaissons-nous, d'autre part le génie manifesté par notre Chef, faisant justice au droit italien et respectant le droit de l'Eglise?

Voici les stipulations du traité presque textuellement:

"L'Italie reconnaît la pleine possession, le pouvoir exclusif et absolu, la souveraine juridiction du Saint-Siège sur le Vatican. A cette fin, la Cité Vaticane est créée.

"Les personnes résidant dans la nouvelle Cité jouiront de la citoyenneté vaticane.

"La souveraineté et la juridiction que l'Italie reconnaît au Saint-Siège sur la Cité Vaticane impliquent que, là, il ne saurait y avoir intervention quelconque de la part du gouvernement italien, ni d'aucune autre autorité étrangère. Toutefois, l'Italie, à la demande du Saint-Siège, pourvoira sur son territoire à la punition des délits qui pourraient se commettre dans la Cité Vaticane.

"L'Italie reconnaît encore au Saint-Siège la pleine propriété des basiliques patriarchales et de certains édifices situés à l'extérieur de la Cité Vaticane. Toutes ces propriétés immobilières jouiront des immunités reconnues par les lois internationales aux sièges des agents diplomatiques des divers Etats.... Minuscules colonies d'une Métropole dont la superficie couvre une centaine d'acres!

"Le Pape possédera sa propre gare de chemin de fer, ses services postaux, télégraphiques, téléphoniques, radiotélégraphiques et radiotéléphoniques. Il frappera ses timbres. Il battra monnaie, s'il le désire. Il accréditera des nonces et des délégués auprès de l'Italie et des pays avec lesquels il est en relation d'amitié. Il exercera son autorité sur toute l'Eglise avec la plus entière liberté. Bref, il est roi, roi temporel".

"Peut-être, disait Pie XI, quelques-uns trouveront-ils que c'est trop peu de territoire, trop peu de temporel. Nous pouvons le dire, sans entrer dans le détail et dans des précisions hors de propos: c'est vraiment peu, très peu, le moins possible, ce que nous avons demandé en cet ordre de choses; et c'est délibérément que nous l'avons fait, après avoir beaucoup réfléchi, médité et prié. Et cela, pour des raisons qui nous semblent bonnes et graves.

"Avant tout, Nous avons voulu montrer que Nous sommes toujours le Père qui traite avec ses fils; et c'est dire Notre disposition à rendre la chose, non pas compliquée et difficile, mais plus simple et plus aisée.

"Nous voulions montrer de façon péremptoire que le Vicaire de Jésus-Christ était mû, non par cupidité terrestre, mais par la conscience de ce qu'Il ne lui était pas possible de ne pas demander. Puisqu'une souveraineté territoriale quelconque est la condition universellement reconnue comme indispensable à toute véritable souveraineté de juridiction, il fallait donc au moins la quantité territoriale suffisante pour supporter la souveraineté même, la quantité de territoire sans laquelle la souveraineté ne pourrait subsister faute d'avoir sur quoi s'appuyer. Il nous semble, en somme, voir les choses au point où elles en étaient chez saint François: juste la quantité de matière suffisante pour retenir l'âme unie.

"Nous Nous sentons vraiment le droit de le dire: le territoire que Nous Nous sommes réservé et qui Nous a été reconnu est bien petit matériellement, mais il est en même temps le plus grand du monde, de quelque autre point de vue qu'on le considère".

Sa Sainteté le Pape Pie XI, **Vicaire de Jésus-Christ** sur terre et successeur du Prince des Apôtres, Evêque de Rome, Archevêque et Métropolitain de la Province romaine, Primat d'Italie, Patriarche d'Occident, Pontiife Suprême de l'Eglise Universelle, **Souverain de l'Etat de la Cité du Vatican.**

VIVE PIE XI, PONTIFE TRES GRAND!

Le 6 février 1922, après quatre jours de conclave, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine élisaient au Souverain Pontificat le cardinal Achille Ratti, qui prit le nom de Pie XI. Et le 12 avait lieu la cérémonie de son couronnement. Voilà donc exactement seize ans que ce grand Pontife exerce les fonctions de Vicaire de Jésus-Christ. Impossible de laisser passer cet anniversaire sans rappeler brièvement les principales étapes de cet étonnant pontificat.

Dans la vie des Papes on trouve ordinairement un fait saillant qui caractérise leur pontificat. Mais on essaierait vainement d'en agir ainsi avec le pontificat de Pie XI. On l'a appelé le Pape de l'Action catholique, le Pape des Missions, le Pape des Canonisations, le Pape des Encycliques, le Pape des Concordats, et que sais-je encore. Chacune de ces appellations est exacte, mais pour être justes, nous devons les mettre toutes ensemble et proclamer Pie XI le Pape Universel.

Pie XI s'est appliqué à nouer des relations étroites avec les divers gouvernements au moyen de Concordats d'une grande utilité non seulement à l'Eglise mais aussi à l'Etat. On compte au moins dix-huit concordats ou conventions que Pie XI a signés avec les divers pays. L'Annuaire Pontifical de 1938 nous apprend que le Vatican est représenté par des Nonces ou des Délégués dans 60 pays et que 37 pays ont des ambassades ou des représentants auprès du St-Siège. Il est particulièrement consolant de constater les bonnes relations qui existent actuellement entre le Vatican d'une part et, d'autre part, l'Italie et la France.

Tous ces événements, et bien d'autres encore, sont de nature à remplir nos coeurs de joie. Mais ce pontificat, illustré par tant de glorieux faits, est encore illustré par de grandes tribulations. Une des marques de l'Eglise du Christ, c'est d'être constamment en butte aux persécutions et aux épreuves. La Providence n'a pas voulu faire une exception pour le pontificat de Pie XI.

Le progrfès réalisé par l'Eglise excite la rage de Satan et de ceux qui font son oeuvre sur la terre. Aussi les assauts contre le Christ et contre son Eglise ont-ils été poussés dernièrement avec une intensité inconnue depuis les premiers siècles de l'Eglise. Mais le pilote qui dirige la barque de Pierre ne se décourage pas. Il sait que le Christ, fidèle à ses divines promesses, n'abandonne pas son Eglise et que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle.

Le Pape se rend bien compte que les promesses du Christ n'excluent pas l'emploi de moyens humains. Et parmi ces moyens de défense et de salut, il place en première ligne la Presse catholique.

Nous avons esquissé en raccourci les faits les plus saillants du pontificat de Pie XI. A l'occasion du seizième anniversaire de son élection, et de son couronnement, nous sommes heureux de joindre nos faibles hommages au concert unanime de tous ses fils spirituels répandus dans tout l'univers et nous avons la certitude d'exprimer le voeu sincère de tous nos lecteurs en répétant la formule liturgique: "Dominus conservet eum".

EDMONTON. — Les habitants de l'île Victoria, qui est recouverte de glace et est située à 1,450 milles au nord-ouest d'Edmonton, souffrent de la faim cette année, déclare le capitaine Ernest Pasley, navigateur et commerçant arctique. Cet ancien officier de la police montée canadienne est arrivé ici il y a quelque temps en aéroplane, pour faire sa première visite à l'extérieur de l'île en sept ans.

Le caribou est rare cette année et les pêcheurs esquimaux ne prennent rien dans la baie de Wellington.

Quand on aime le Pape

Quand on aime le Pape, on ne discute pas sur ce qu'il ordonne ou exige, ni jusqu'où doit aller l'obéissance, ni en quelles choses on doit obéir; quand on aime le Pape, on ne dit pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire à l'oreille de chacun la volonté qu'il a tant de fois exprimée, non seulement de vive voix, mais par des lettres et d'autres documents publiés; on ne met pas en doute ses ordres, sous le prétexte, familier à ceux qui ne veulent pas obéir, que ce n'est pas le Pape qui commande, mais son entourage; on ne limite pas le terrain sur lequel il peut et doit exercer son autorité; on ne préfère pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui ne pensent pas comme le Pape; car les personnes, si elles sont doctes ne sont pas saintes.

(Pie X aux membres de l'Union apostolique, novembre 1912).

Montréal aura-t-il un lycée français?

Le sénateur Dandurand fait part du projet à la presse

"Comme la presse s'intéresse à la fondation d'un Lycée français et y associe mon nom, je tiens à lui donner quelques précisions qui auront pour effet de restreindre le champ de ses hypothèses.

"Nos journaux ont déjà rapporté quelques-unes de mes remarques prononcées en octobre dernier à Paris, à l'occasion de la conférence de M. Firmin Roy, présidée par S. Em. le cardinal Baudrillart. Je déclarai alors que j'avais consulté les autorités religieuses et gouvernementales françaises et que j'apportais au pays une formule touchant notre enseignement secondaire qui permettrait aux nôtres de bénéficier de la haute culture française et de monter plus facilement vers les sommets.

"Dès mon retour à Montréal, je me hâtai de soumettre cette formule à S. Em. le cardinal Villeneuve et à S. Exc. Mgr Gauthier, car j'entendais que cette fondation nouvelle entrât dans le cadre de notre enseignement régulier. J'ai obtenu dès l'abord la cordiale adhésion de principe de Son Em. le Cardinal et de Son E. Mgr Gauthier.

"Comme ce lycée ou collège aura ses assises à Montréal, nous allons étudier. S. Exc. Mgr Gauthier et moi-même, avec nos correspondants de Paris, les modalités à arrêter pour la mise en voie de ce projet.

"Je dois ajouter que MM. Jacques Maritain et Etienne Gilson nous apportent avec joie concours pour mener cette entreprise à bonne fin.

"Cette formule n'émane pas de moi seul. Elle est le résultat d'une collaboration intime et fructueuse avec mon ami Pierre Dupuy, de la Légation du Canada à Paris".

LE CANADIEN FRANCAIS ET L'INDUSTRIE

Liste des brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de janvier 1938. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine est, Montréal).

Brevets d'invention

371,028 F.J. Coderre de Montréal, P.Q. "Boîte à montre".
371,043 J.-R. Bonhomme de Montréal, P.Q. "Récipient et son bouchon"
371,084 Léopold Poirier de Montréal, P.Q. "Réchaud à eau".
371,199 Henri Blackburn de Hull, P. Q. "Chaudière".
371,224 Cléophas Major de St-Léon Manitoba. "Instrument à cultiver".
371,383 J.-D. Lessard de Montréal, P. Q. "Protecteur de pantalon".
371,402 Edmond Lachance de Québec, P.Q. "Dague portative pour scies".
371,403 Raoul Morin de St-Pie, Co. de Bagot, P.Q. "Avertisseur d'incendie".
371,531 A. Bérard et R. Beauchamp de Montréal, P.Q. "Fixation de rail".
371,573 Alphonse Ouellette de Montréal, P.Q. "Boîte de carton".
371,576 S. Denis Prévost de Québec, P.Q. "Pompe".

Décès

Monsieur Ovila Giroux

DETROIT.—Le 1er février dernier mourait à Détroit, Michigan, M. Ovila Giroux de cette ville, âgé de 61 ans.

M. Giroux avant de venir s'établir ici, était passé par White River où il avait été télégraphiste et par Grouard, Alta., où il tenait un commerce.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse Eveline Courtemanche; 3 fils et une fille, tous mariés; 4 frères: le R. P. Giroux, O.M.I. du Cap de la Madeleine, P.Q., le R.P. J.-B.-H. Giroux de McLennan, Emile de Clarenceville; Vincent de St-Sébastien et Arsène de Coaticook.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil. R. I. P.

DES CONVERTIS DEVENUS DES EVEQUES

Lorsque Mgr Hunt, si bien connu par ses conférences apologétiques à la radio, qu'il continue encore chaque dimanche soir, à 10h. 15, au poste K S L, fut nommé évêque de Salt Lake City, après avoir été vicaire général, il était le douzième des évêques américains qui ont été, comme lui, des convertis du protestantisme.

De ces douze évêques, quatre ont été désignés, par la suite, à des sièges archiépiscopaux. Six d'entre eux étaient des épiscopaliens (dont quatre ministres de cette Eglise), deux étaient luthériens, les quatre restants ayant été respectivement: un unitarien, un congrégationaliste, un presbytérien, un méthodiste, (Mgr Hunt).

L'Angleterre catholique a eu elle aussi plusieurs convertis dans sa hiérarchie, dont les plus connus sont les cardinaux Newman et Manning et les évêques NN. SS. Brownlow et Wilkinson.

Actuellement, l'évêque de Leeds, Mgr Poskitt, est un converti. L'Ecosse, de son côté, en possède un : Mgr Graham, qui est un ancien ministre presbytérien, comme l'avait été, avant lui, son propre père.

UN EMPLOYE EXEMPLAIRE

En route pour Halifax où il fut l'hôte d'honneur du Board of Trade de cette ville à son banquet annuel, M. S.-J. Hungerford, président du conseil d'administration et directeur général du Réseau de l'Etat ainsi que président des Trans-Canada Air Lines, a remis à M. Georges-F. Walsh, agent de Harcourt, la médaille impériale en reconnaissance de ses longs et loyaux services.

M. Walsh qui est à l'emploi des chemins de fer depuis plus d'un demi-siècle a été présenté à M. Hungerford, par M. J.-E. Gibeault, surintendant du Canadien National à Campbellton.

FORT WILIAM.— Le premier avion construit aux usines de Fort William atteignait une vitesse de 300 milles à l'heure aux premiers essais d'envolées conduits ici à la fin de la semaine dernière.